



# Saint Bonnet les Oules

# La Gazette

N° 85 - 2021



## Renseignements pratiques

### URGENCES

Pompiers : 18  
Gendarmerie : 17  
Samu : 15

### MAIRIE

130 allée du Bourg

horaires d'accueil :

Lundi : 14 h -17 h

Mardi : 9 h -12 h

Mercredi : 9 h -12 h

Jeudi : 9 h -12 h

Vendredi : 9 h -12 h / 14 h -17 h

**Le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> samedi du mois : 9 h - 12 h**

Tél. : 0477540582

E-mail :

mairie@saint-bonnet-les-oules.fr

Site web :

www.saint-bonnet-les-oules.fr

### LA POSTE

Veauce : 3631

### ENEDIS

Raccordement électricité 0969321855  
Dépannage 0972675042

### GRDF

Raccordement gaz 0669363534  
Dépannage ou urgence 0 800 473 333

### SUEZ (SERVICE DE L'EAU)

873 rue de la Péronnière  
42320 La Grand-Croix

**CRISTAL Service clientèle :**  
**0977 408 408**

**CRISTAL Urgences techniques :**  
0977 401 135  
(24 h/24 - 365/365)

### ÉCOLE PRIVÉE LES 4 VENTS

Tél. : 0477541729

E-mail :

ecole.st-bonnet-les-oules@wanadoo.fr

### BIBLIOTHÈQUE

Horaires des permanences  
Mercredi et dimanche de 10h30 à  
12 heures

### ESPACE SYLVESTRE

Réservation en mairie : 0477540582

### HORAIRES DES MESSES

Les dimanches à 10h30 (jours impairs)  
Se renseigner au panneau d'affichage de  
l'église ou à la paroisse Ste-Timothée-  
en-Forez, 0477546120

### ASSISTANTE SOCIALE

E. Trescarte  
Maison du Parc - 2 Rue Michel Laval  
42340 Veauce

Tél. : 04 77 54 61 89

Permanences : Les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du  
mois  
de 9 h à 12 h  
Et sur rendez-vous les autres jours

### MSA

43 avenue Albert Raimond  
42275 St Priest En Jarez cedex

Tél. : 0477915554

du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30  
le vendredi de 8h30 à 15h45

### ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage le mercredi matin (planning  
en Mairie)

### TRI SÉLECTIF

Ramassage un jeudi sur deux (planning  
en Mairie)

### RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Au printemps et à l'automne  
Uniquement pour les personnes âgées  
ou personnes à mobilité réduite ne pou-  
vant se rendre à la déchetterie

### DÉCHETTERIE ST HEAND

**Uniquement pour les particuliers**

Lieu-dit Grange Neuve - Route de la  
Fouillouse

Horaires d'été (du 1<sup>er</sup> avril au 31 oc-  
tobre)

Lundi : fermée

Mardi : 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Mercredi au vendredi : 14 h à 19 h

Samedi : 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h

Dimanche : 9h30 à 12 h

Horaires d'hiver (du 1<sup>er</sup> novembre au  
31 mars)

En hiver, les déchetteries ferment à 18 h

### DÉCHETTERIE ANDRÉZIEUX BOUTHEON

Rue André Richard - lieu-dit les Volons  
**Pour les particuliers et professionnels**

Horaires d'été (du 1<sup>er</sup> avril au 31 oc-  
tobre)

Lundi : 14 h à 19 h

Mardi au vendredi : 10 h à 12 h et de  
14 h à 19 h

Mercredi au vendredi : 14 h à 19 h

Samedi : 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h

Dimanche : 9 h 30 à 12 h

Horaires d'hiver (du 1<sup>er</sup> novembre au  
31 mars)

En hiver, les déchetteries ferment à 18 h

### DÉCHETTERIE ST GALMIER

Les Flaches

**Uniquement pour les particuliers**

**De 10 h à 12 h en matinée toute l'année**

Horaires d'été (du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre)

Les après-midi de 15 h à 19 h

Horaires d'hiver (du 1<sup>er</sup> novembre au  
31 mars)

Les après-midi de 14 h à 17 h

Retrouvez les informations actualisées  
sur :

www.saint-etienne-metropole.fr

Infos déchets : 0 800 882 735

Madame, Monsieur,

Le contexte sanitaire continue, hélas, de faire parler de lui mais les mesures sanitaires se desserrent tout doucement et permettent à toutes et tous de retrouver un peu plus de liberté, de joie de vivre, de pouvoir se rencontrer, tout simplement reprendre une vie quotidienne.

J'en veux pour preuve la foire à la Poterie qui bien que décalée au 16 octobre 2021, fut une réussite sous le soleil.

La collectivité a aussi organisé pour ses aînés de plus de 70 ans, en ce début d'octobre, une sortie au musée du train, à Andrézieux-Bouthéon, ainsi que la visite du Château de Bouthéon, autour d'un repas pris ensemble ; Que de bons moments retrouvés et nous espérons les renouveler.

Malgré cette crise inédite, des travaux dans la commune ont été avancés.

Vous en trouverez ci-après les articles.

La RD 54 (route départementale), renommée RM 54 (route métropolitaine), a vu son tapis renouvelé en début d'année clôturant ainsi ce chantier.

Je viens, après de longs mois de travaux, remercier les entreprises, les riverains pour leur patience, leur compréhension. Le rendu est, je pense à la hauteur de nos espérances.

Les travaux de la voie Modes Doux sont aussi en phase d'être terminés, après une procédure administrative d'expropriation complexe.

Tout le monde va apprécier cette mise en sécurité et définir un parcours piétonnier complet.

Je souhaite que dès l'année prochaine, l'équipe municipale propose des activités, ludiques ou sportives pour en apprécier l'aménagement.

Un autre chantier est en cours d'achèvement ; celui du remplacement de la conduite d'eau potable dans la partie basse de la commune (lieu-dit la Plaine).

Un chantier important financé par la Métropole, dans sa totalité.

Ce chantier d'envergure qui devait débiter pendant l'été, a démarré en septembre et verra son aboutissement fin novembre grâce au climat très favorable.

En amont de cet ouvrage, le curage des fossés avait été réalisé permettant le cas échéant de drainer les eaux de pluie.

Autre point : l'aménagement sécuritaire fait sur la partie basse de la route neuve, à partir du rond-point du stade.

D'autres projets sont en réflexion, ils prendront plusieurs années avant une concrétisation complète. Un bureau d'étude référencé en aménagement et urbanisme de bourg a été désigné pour nous aider dans la réflexion de notre futur bourg - partie nord - soit à l'arrière.

Nous vous parlerons de ce dossier un peu plus tard et solliciterons vos avis.

Comme vous le remarquez, l'équipe municipale a encore beaucoup de travail.

Merci à toutes les personnes qui œuvrent, y compris au personnel municipal.

Saint-Bonnet-les-Oules est un village dynamique avec de nombreuses associations toujours aussi présentes. Nous ferons tout pour les accompagner dans leur projet.

La fin d'année n'est pas loin. Nous souhaitons remettre en place la traditionnelle cérémonie des vœux qui devrait donc se dérouler le 21 janvier 2022 à 19 h 30, à l'espace sylvestre.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous et de ceux qui vous sont chers.



**M. le Maire  
Guy Françon**

## Un CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) pour Saint-Bonnet

Après une mini-campagne électorale, une véritable élection avec urne, isolement, bulletins de vote, enveloppes et dépouillement s'est déroulée en février 2021 à l'école les 4 vents. Sept élèves de CM1 – CM2 ont ainsi été élus pour une durée d'un an, pour faire partie du conseil municipal des jeunes : Louis, Héloïse, Matthieu, Gaëtan, Charlotte, Victoire et Étienne.

Lors d'une première séance de ce conseil municipal des jeunes de Saint-Bonnet, les conseillers ont élu leur maire : Matthieu. Solennellement, M. Le maire lui a remis une écharpe.

Malgré un contexte sanitaire qui a freiné la tenue de séances du CMJ, les 7 jeunes élus ont eu à cœur de soulever deux problèmes importants à leurs yeux : les incivilités qu'on rencontre malheureusement dans notre commune, et l'écoci-

toyenneté. Ils ont eu l'opportunité de visiter la mairie sous la conduite de M. le Maire qui a également répondu aux nombreuses questions des conseillers municipaux juniors.

En créant cette nouvelle structure, la municipalité a souhaité avant tout promouvoir l'engagement individuel et collectif de nos jeunes concitoyens. Le Conseil municipal des jeunes (CMJ) a pour vocation



d'être un lieu d'expression, d'action et d'apprentissage de la vie citoyenne pour les jeunes Saint-Bonnetaires. Il permettra aussi par ce biais de donner aux jeunes de la commune une meilleure connaissance de la vie locale, de favoriser le rapprochement entre les générations et bien sûr d'améliorer la politique de la Municipalité pour la jeunesse.



## Conseils municipaux

### OCTOBRE 2020

- Participation exceptionnelle versée à l'OGEC
- Désignation du représentant de la commune au sein de la commission intercommunale pour l'accessibilité de Saint-Étienne métropole
- Droit de préemption parcelle AD 26
- Protocole d'accord transactionnel

### NOVEMBRE 2020

- Opération de voirie - versement d'un fonds de concours par la com-

mune de Saint-Bonnet les Oules à

Saint-Etienne-Métropole

- Dissimulation rd 54 la rosalie
- Désignation du coordonnateur communal et de son suppléant recensement 2021
- CGD 42 convention relative à l'adhésion au service santé au travail créée au sein du centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale de la Loire

### FEVRIER 2021

- Pacte de gouvernance de Saint-Étienne métropole
- Complément à la délibération 20201105 - notification des conditions financières des parcelles C36 et AC8 dans le cadre de la DUP voie modes doux
- Ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section d'investissement 2021
- Convention de mise à disposition d'une nacelle – avenant n° 1

## MARS 2021

- Approbation du compte administratif budget communal 2020
- Approbation du compte de gestion budget communal année 2020
- Vote des taxes communales : taxe foncière bâtie / taxe foncière non bâtie
- Affectation du résultat de fonctionnement 2020 budget communal
- Acquisition foncière parcelle AI206

## JUIN 2021

- Dispositif de vidéoprotection 2<sup>e</sup> tranche
- Désignation du coordonnateur communal et de son suppléant - recensement 2022
- Travaux de renforcement réseau électrique poste Croix de Benière
- Travaux de remplacement EP lotissement la chartonnière
- Bail auberge du château

- Dénomination de l'Opération immobilière les trois vallons

## SEPTEMBRE 2021

- SIEL – Nouveaux tarifs éclairage public
- Bail civil – station satellitaire terrestre
- Avis sur acquisition potentielle de biens
- Acquisition foncière parcelle AE 91

# Finances 2021

C'est en séance du 22 mars 2021 que le budget communal a été adopté par le Conseil Municipal.

Comme chaque année, un programme ambitieux et maîtrisé a été présenté par M. le Maire, tant sur la gestion du budget de fonctionnement que sur le développement de la collectivité à travers le budget d'investissement.

Avec une Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F.) attribuée par l'État qui tend encore à diminuer, pour un montant total estimé à 85 000 €, nous parvenons à une répartition équilibrée des dépenses et des recettes avec un prévisionnel en dépenses de fonctionnement à 1 130 751 €

Cela veut dire que les choix d'économie notamment sur les charges

courantes : administration, assurances, maintenance, mais aussi sur les énergies, s'avèrent judicieux et méritent leur poursuite.

Les subventions attribuées aux associations ont été maintenues voire majorées pour certaines au vu du contexte sanitaire de l'année 2020 particulièrement délicat. Notre école bénéficie elle aussi, comme chaque année, de la participation de la commune.

Lors de réunion du 22 mars dernier, la question des taux a également été mise à l'honneur. En effet, le Conseil Municipal a fait le choix de diminuer d'un point le taux d'imposition de la taxe foncière (bâti et non bâti).

Concernant le budget d'investissement, de nouveaux pro-

grammes ont été inscrits afin de voir leur concrétisation au cours de ce mandat telle la poursuite de la vidéoprotection sur le territoire communal ou la réfection de plusieurs chemins ruraux.

À cela il faut rajouter l'acquisition de matériels, des aménagements à terminer comme le city stade ou la voie modes doux. Un programme important qui s'élève à 1 255 000 € pour 2021 avec 1 387 710 € de restes à réaliser sur les années précédentes.

L'équilibre financier est, quant à lui, assuré par les subventions attribuées par l'État, la Région et le Département, des dotations diverses, l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2020 et des fonds propres.

## DÉPENSES

### Fonctionnement

- Dépenses courantes ..... 487 671 €
- Charges de personnel ..... 370 400 €
- Subventions aux associations et organismes extérieurs ..... 272 680 €

### Investissement

- Dépenses d'équipement 2021 ..... 1 255 000 €
- Restes à réaliser 2020 ..... 1 387 344 €
- Remboursement d'emprunt ..... 85 000 €

## RECETTES

### Fonctionnement

- Report de résultat 2020 ..... 1 054 602 €
- Prévisionnel des impôts locaux ..... 620 000 €
- Reversements divers de l'État ..... 107 000 €
- Dotations et reversements de SEM ..... 467 000 €
- Autres ressources ..... 15 000 €
- Revenus locatifs ..... 13 000 €

### Investissement

- Report de résultat 2020 ..... 782 602 €
- Excédents de fonctionnement 2020 .. 605 108.61 €
- FCTVA ..... 65 000 €
- Taxe d'aménagement ..... 40 000 €

### Ils sont arrivés

Zélie, Geneviève, Rita **CLOUCHOUX** née le 31 décembre 2020 à Saint-Étienne  
Charline **LA MARCA PINATEL** née le 29 décembre 2020 à Saint-Étienne  
Lana **CHAMPAVET** née le 8 janvier 2021 à Saint-Priest-en-Jarez  
Louka **DELICHERE** né le 29 janvier 2021 à Saint-Étienne  
Arthur, Noël **BOUCHUT TACKENBERG** né le 15 février 2021 à Saint-Étienne  
Charline, Mvarie **BOUCHUT TACKENBERG** née le 15 février 2021 à Saint-Étienne  
Margot, Arlette, Clementine **SAURON** née le 1<sup>er</sup> avril 2021 à Saint-Priest-en-Jarez  
Tim, Théo, Émile **DUMONT** né le 28 mai 2021 à Saint- Priest-en-Jarez  
Amandine **ALIBERT** née le 12 août 2021 à Saint-Priest-en-jarez  
Hugo **PAILLEUX** né le 2 septembre 2021 à Saint-Priest-en-jarez

### Ils se sont dit « oui »



- ⑤ **ROCHON** Nicolas Jean-Marie, Martin & **BUISSON-RAMEY** Amélie, Paule Le 27 février 2021  
④ **VILLEMAGNE** Yannick, Jean-Charles & **GRANGIER** Laura Le 12 juin 2021  
② **FRECON** Jordan, Dominique, Antoine, René & **DELOIRE** Madeline, Charlotte Le 26 juin 2021  
**MEUNIER** Romain, Aimé & **PICHON** Caroline, Charlotte, Philippine Le 10 juillet 2021  
③ **CHEVALLIER** Michaël & **GROS** Laureline, Evelyne, Joëlle Le 17 juillet 2021  
**DALMAS** Damien, Manuel, Jean, René & **SIMONETTA** Anthony, Damien Le 25 septembre 2021  
① **POINSOT** Pierre, Jean-Claude, Georges & **PONCET** Anaïs Le 2 octobre 2021

### Ils nous ont quittés

**CAPRILI** Antoine décédé à Saint Bonnet les Oules, le 22 janvier 2021  
**BAYARD** Jean-Marc, Noël décédé à Saint Bonnet les Oules, le 28 février 2021  
**POISSARD** Arnaud, Christophe, Richard décédé à Saint Étienne le 31 mars 2021  
**VILLEMAGNE** Jean-Marie, Benoît décédé à Saint Étienne le 9 avril 2021  
**PECRESSE** Jean-Baptiste décédé à Saint Bonnet les Oules le 6 juin 2021  
**GRANGE** Jean-Stéphane, Marie décédé à Saint-Priest-en-jarez le 24 juin 2021  
**CHAUT** épouse **JAMIEN** Marguerite, Antoinette décédée à Saint-Priest-en-jarez le 20 juillet 2021  
**BAYARD** épouse **SIMON** Pascale, Marie, Andrée décédée à Saint Étienne le 3 août 2021  
**GRILLET** Elisabeth, Marguerite, Françoise, épouse **Brosse** décédée à Saint Étienne le 8 août 2021  
**BAYARD** Claude, Antoinette, Alexandrine décédée au Le Chambon Feugerolles le 7 novembre 2021

*Les informations concernant l'état civil sont publiées avec l'accord des familles.*

# Du nouveau pour la beauté de notre village

Comme vous avez pu le constater notre village s'est fortement embelli ces dernières années ;

- Réaménagement de la sortie du village en direction de la Fouillouse à Lapra

- Réaménagement de la sortie du village (RD 54) en direction de Saint Héand

- Réaménagement total du RD 54 du bourg jusqu'au bas du luminaire

- Réaménagement complet du centre bourg en privilégiant l'esthétisme et la sécurité

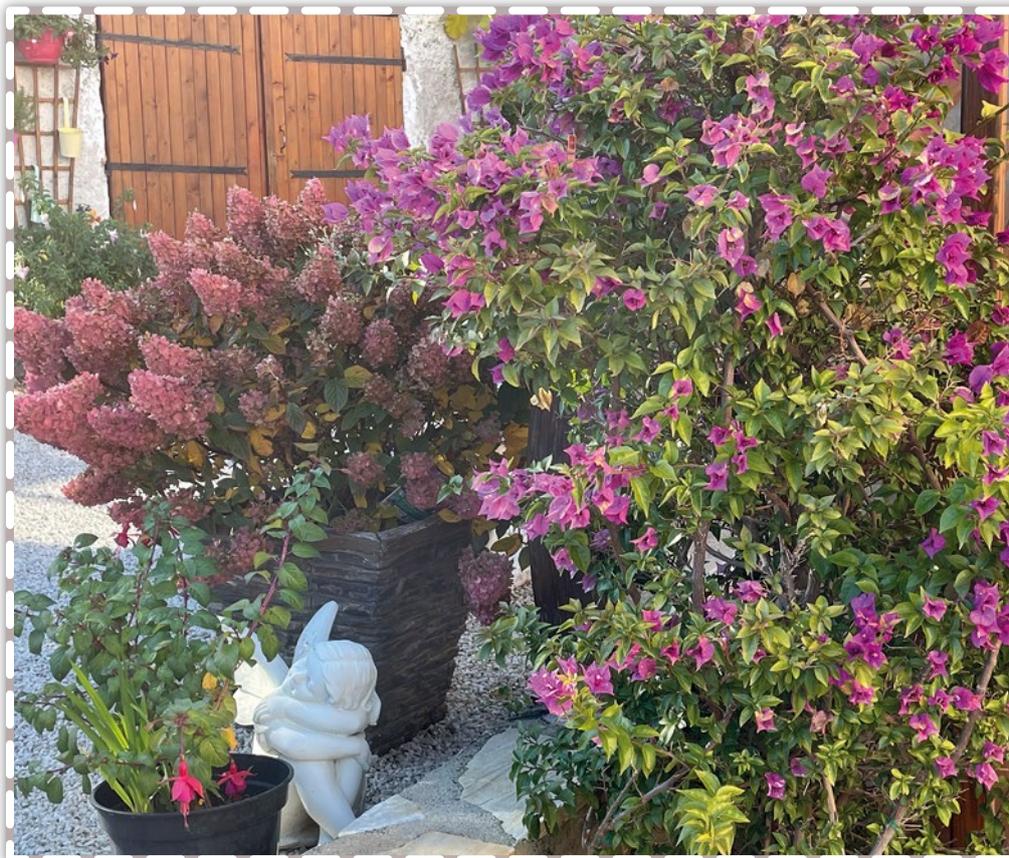
Sans cette continuité, nous souhaitons aller plus loin en impliquant les Saint Bonnetaires, notamment en leur donnant envie d'entretenir, d'embellir et de fleurir les parties visibles des routes et chemins communaux.

« celui ou celle qui donne de la beauté ou un sourire ne s'appauvrit pas, mais enrichit celui ou celle qui la reçoit »

C'est pourquoi, afin d'inciter chacun à s'engager dans cette démarche vertueuse, nous avons créé cette année le 1<sup>er</sup> concours des maisons et habitations fleuries, avec comme prix des bons d'achat à utiliser chez les Ets Jeune.

Nous remercions les 10 inscrits de cette 1<sup>re</sup> année et les gagnants se verront remettre leur prix le vendredi 19 novembre 2021.

Sur cette lancée, nous réfléchissons à la préparation de notre inscription future au classement des villages fleuris.



## Lignes STAS

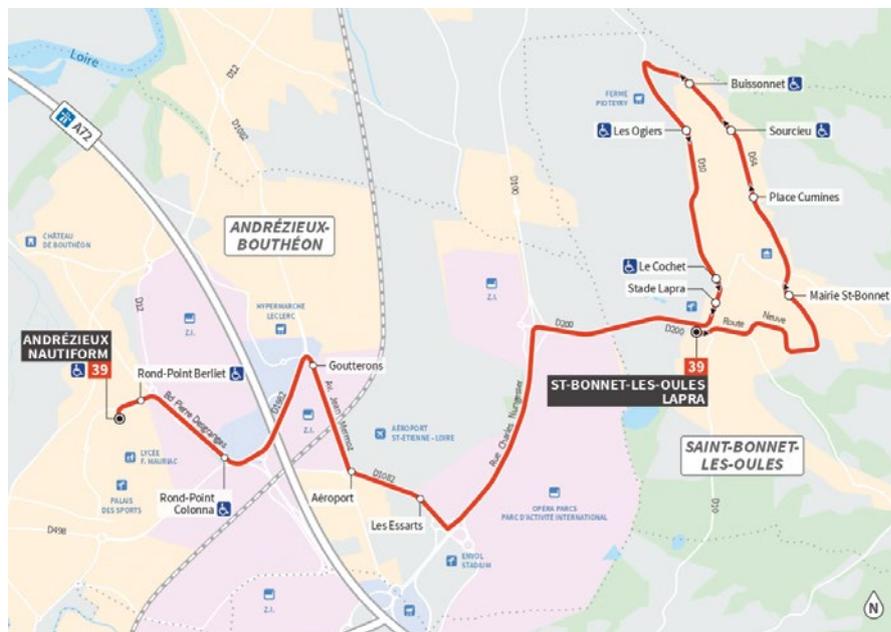
### Voie mode doux

Comme vous avez pu vous en rendre compte la continuité de la voie mode doux le long de la RD10 est aboutie.

Cet axe Nord-Sud sur notre commune apporte toute la sécurité et la sérénité pour vous promener et rejoindre les différents chemins qui partent sur Veauche, Chambœuf, Aveizieux, La Fouillouse et les autres chemins du village.

Les différents aménagements des trottoirs participent à la continuité de vos déplacements en toute sécurité et nous comptons poursuivre ceux-ci au fur et à mesure des années.

Nous remercions les TP MOULARD pour la réalisation de ces aménagements.



### Saint-Bonnet-les-Oules <> Andrézieux-Bouthéon

**39** La commune est desservie depuis septembre 2019 par la ligne STAS 39. Elle relie le centre bourg de Saint-Bonnet-les-Oules à Andrézieux-Bouthéon. En plus de permettre aux lycéens de rejoindre le Lycée François Mauriac (arrêt Nautiform), la ligne offre un accès à la zone commerciale Leclerc (Goutterons) et à l'espace nautique du Nautiform.

### Rejoindre Saint-Étienne avec la STAS ? C'est possible !

En effet, une correspondance horaire est systématiquement organisée entre les lignes 39 et C1 (Saint-Symphorien/Coise <> Andrézieux <> La Terrasse). Cette correspondance se fait à l'arrêt Rond-Point Colonna à Andrézieux d'où vous rejoindrez Saint-

Étienne La Terrasse en 10 minutes par l'autoroute.

La ligne 39 circule toute l'année, y compris en période de vacances scolaires et le samedi. Les horaires sont allégés, mais permettent toujours de rejoindre Saint-Étienne avec les correspondances horaires maintenues avec la ligne C1.

### Saint-Bonnet-les-Oules <> Chambœuf <> Saint-Galmier

**76** La commune est également desservie par la ligne STAS 76 qui permet aux collégiens de rejoindre Saint-Galmier (Collèges Sainte Stéphanie et Jules Romain) en passant par Chambœuf. Les horaires sont adaptés à ceux des collèges avec 3 voyages par jour en semaine : matin, midi le mercredi uniquement et soir.

## Nouveaux tarifs des abonnements depuis le 1<sup>er</sup> juin 2021

Saint-Etienne-Métropole propose de nouveaux tarifs des abonnements STAS depuis le 1<sup>er</sup> juin 2021. Il est désormais possible de voyager pour 10 euros par mois seulement en illimité sur l'ensemble du réseau STAS, (110 euros l'année). Cet abonnement est réservé à tous les jeunes de -26 ans, aux retraités de 60 ans et +, aux demandeurs d'emploi, aux personnes handicapées et aux titulaires CSS-E (ex CMU-C).

+ d'infos sur les horaires des lignes et les tarifs sur [www.reseau-stas.fr](http://www.reseau-stas.fr), et sur l'application Moovizy.

## Nouveaux tarifs des abonnements Transports Scolaires depuis l'été 2021

L'abonnement transport scolaire est aussi à 10 € par mois (soit 100 € pour l'année scolaire). En plus, sur simple demande, le réseau STAS est offert à votre enfant !

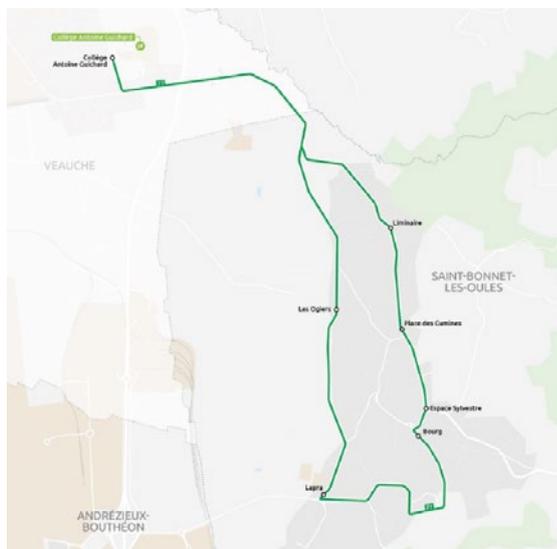
Les inscriptions sur ces lignes sont possibles directement sur le site internet de Saint Étienne Métropole à l'adresse suivant : <https://transports-scolaires.saint-etienne-metropole.fr>. Les horaires sont également disponibles sur le site internet.



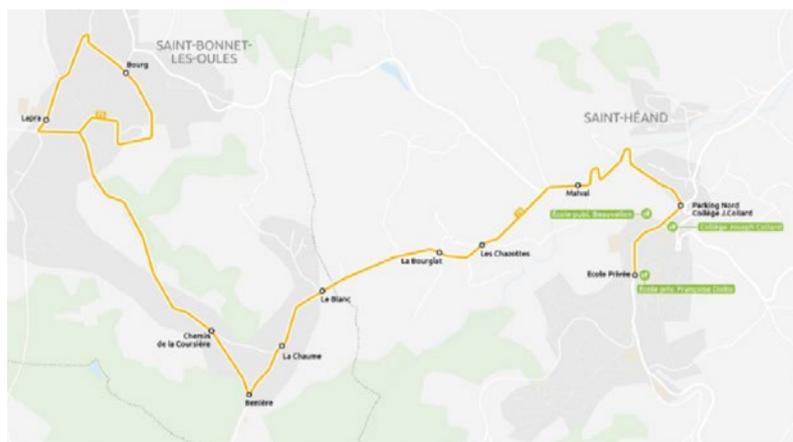
Enfin, dans le cadre de l'aménagement, pour sécuriser les deux quais le long de la RD10, des garde-fous ont été installés cet automne.

## Lignes de Transports Scolaires

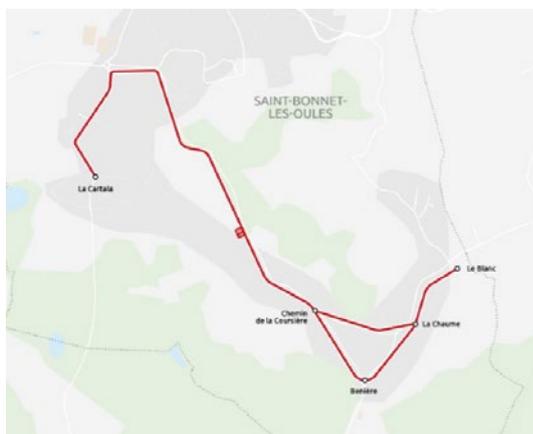
Votre enfant est scolarisé au collège de Veauche, vous pouvez l'inscrire sur la ligne de transport scolaire n° 77



Votre enfant est scolarisé au collège de Saint Héand, vous pouvez l'inscrire sur la ligne de transport scolaire n° 79.



En complément, la ligne de transport scolaire n° 81 permet d'acheminer les enfants de différents hameaux jusqu'à Lapra, pour rejoindre ensuite les lignes STAS 39 et 76 (qui dessert les collèges de St Galmier), ou la ligne scolaire n° 77.



## Urbanisme

Une construction nouvelle, un agrandissement, une piscine... quel que soit votre projet, il y a de grandes chances qu'il relève d'une autorisation. Aussi, pour être sûr de respecter la législation en vigueur, n'hésitez pas à vous renseigner :

■ À la mairie, le mardi, aux heures d'ouverture, auprès de Mme Anne France (chargée de l'instruction des dossiers d'urbanisme) ou, sur rendez-vous, auprès de l'adjoint en charge de l'urbanisme

■ Sur les sites internet de la mairie ou de Saint-Etienne-Métropole, vous pouvez consulter le règlement du Plan Local d'Urbanisme

■ Enfin, si votre projet se situe dans le périmètre protégé du château, auprès de l'Architecte des Bâtiments de France

(mail : [udap.loire@culture.gouv.fr](mailto:udap.loire@culture.gouv.fr))  
Pour rappel, sont normalement soumis à autorisation les travaux suivants :

### Déclaration préalable

■ Toute construction détachée de la construction principale, dont la surface de plancher et/ou emprise au sol créée est entre 5 et 20 m<sup>2</sup> (ex : abri de jardin).

■ Les extensions jusqu'à 20 m<sup>2</sup>, les clôtures, les portails, les pergolas.

■ Les ravalements de façade et réfections de toiture.

■ Les modifications de l'aspect extérieur d'une construction (ex : vélux, ouvertures, isolation par l'extérieur, ...).

■ Piscine enterrée dont le bassin est compris entre 10 et 100 m<sup>2</sup>.

■ Les terrasses surélevées (H > 0,80 m).

■ Lotissement ou autre division foncière non soumis à permis d'aménager. Vous divisez un terrain pour en détacher un ou plusieurs lots en vue de construire :

1- En dehors d'un site classé ou d'un secteur sauvegardé

2- Sans création ou aménagement de voie, d'espace ou d'équipement commun

■ Autres travaux non soumis à permis de construire dont le changement de destination d'un bâtiment, l'aménagement de faible importance, ...

### Permis de construire

■ Pour une maison individuelle et/ou ses annexes

■ Toute construction dont la surface de plancher est supérieure à 20 m<sup>2</sup> (ex : maison individuelle, garage, ...)

■ Les extensions supérieures à 20 m<sup>2</sup> (40 m<sup>2</sup> en zone urbaine)

■ Les piscines dont le bassin est supérieur à 100 m<sup>2</sup> ou dont l'abri à une hauteur  $\geq$  1,80 m (quelque soit la surface du bassin)

### Les règles à respecter

**La durée de validité :** 3 ans après l'obtention, possibilité d'obtenir 2 prolongations d'un an.

**L'obligation d'affichage :** Démarche personnelle et obligatoire, à placer à

l'extérieur du terrain et visible de la voie publique.

**Le droit de recours :** à partir de l'affichage sur le terrain, un tiers peut contester la régularité de votre projet pendant 2 mois.

**L'obligation de déclarer l'ouverture de votre chantier :** au moyen du document cerfa qui vous aura été remis avec votre arrêté.

**L'obligation de déclarer l'achèvement des travaux :** une fois les travaux achevés, vous avez l'obligation d'informer la mairie de leur conformité par rapport à l'autorisation délivrée.

### Dématérialisation

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, notre commune sera en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme (article L112-8 du Code des relations entre le public et l'administration) ; l'adresse mail d'envoi sera :

[mairie@saint-bonnet-les-oules.fr](mailto:mairie@saint-bonnet-les-oules.fr)

**Attention ! Ces informations ne sont pas exhaustives, la législation peut évoluer ou des restrictions particulières exister par rapport à votre projet. Ce qui était possible hier, ne l'est peut-être plus aujourd'hui et vice versa.**

Les documents nécessaires à la dépose de votre demande sont téléchargeables sur le site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

**N'hésitez pas à vous renseigner avant de déposer votre demande ; vous pouvez également consulter le site [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)**

# Barrières du stade de Lapra

Elles étaient attendues par les spectateurs de nos équipes, mais surtout par les parents qui surveillaient leur progéniture près des vestiaires et de la buvette de nos associations sportives notamment de l'association de football et de tennis

Fabriquées par la chaudronnerie Cousin SMS, elles seront de conception robuste afin de contenir la ferveur du public lors des tournois et des diverses manifestations sportives

Seules les taupes seront frustrées de ne pouvoir égaler les dimensions de galerie du Puits Couriot

Arrêtées dans leur élan par structure de bétons sur laquelle les 65 mètres de barrières métalliques sont solidement fixées

L'ensemble est donc prêt à accueillir les sportifs avec son escalier bétonné et sécurisé

GT Maçonnerie et Potel Orain ont œuvré sur les parties béton.

MERCI à Martine pour les précieuses informations qu'elle nous a fourni.



# Panneaux lumineux

Nous installons sur cette fin d'année 2 panneaux d'information dont un double-face sur notre commune aux carrefours de la salle Sylvestre et de Lapra.

Nous avons décidé de diffuser les informations d'ordre général : administratif et associatif, des manifestations locales, des risques climatiques ainsi que des incidents divers touchant la commune.

L'accès au village passant essentiellement vers ces deux points de circulation.

Ces panneaux électroniques à LED ont été commandés auprès d'une entreprise locale située à Haute-Rivoire (PRISMAFLEX) en raison de la fabrication en interne de ses panneaux et de son éthique quant au recyclage des panneaux et de ses composants.

La technologie utilisée pour ces panneaux s'appuie sur une basse consommation des éléments ainsi qu'une luminosité contrôlée permettant de réduire la consommation électrique.

Le choix esthétique de ceux-ci a été fait afin qu'ils s'intègrent au mieux dans le paysage et que le village garde son charme.

Les affichages seront commandés par une application gérée par la mairie et l'équipe municipale mais aussi par la Préfecture qui pourra prendre la main à distance.

Pour une première expérience nous avons fait le choix de partir sur une location de 5 années afin d'évaluer l'intérêt de ces panneaux à affichage électronique connecté.

Nous pourrons ainsi mieux vous informer en faisant passer les messages concernant les habitants et le monde associatif.



## Bonjour à tous !



Je suis votre nouvelle factrice attitrée, vous pouvez me faire part de vos besoins :

- que ce soit pour l'achat de carnets de timbres en lettres vertes et/ou lettres rouges (prioritaires).
- l'achat d'autres biens postaux comme les emballages pour colis.
- si éventuellement vous déménager un ordre de réexpédition du courrier et des colis.
- ou aussi si vous voulez que je repasse un jour précis, pour vos colis ou recommandés auxquels vous auriez reçu l'avis de passage, si vous n'étiez pas là au moment où je suis passée vous les livrer.

Je laisse à votre disposition mon numéro de téléphone professionnel : 06 87 78 41 36

## Principaux travaux de voirie réalisés cette année

L'année 2021 a été riche en travaux de voirie, le premier chantier concerne une campagne d'élagage de dix jours effectuée par nos employés municipaux et l'entreprise TLV, pour éviter les chutes de branches sur nos routes ainsi que des zones d'ombre et les problèmes de visibilité.

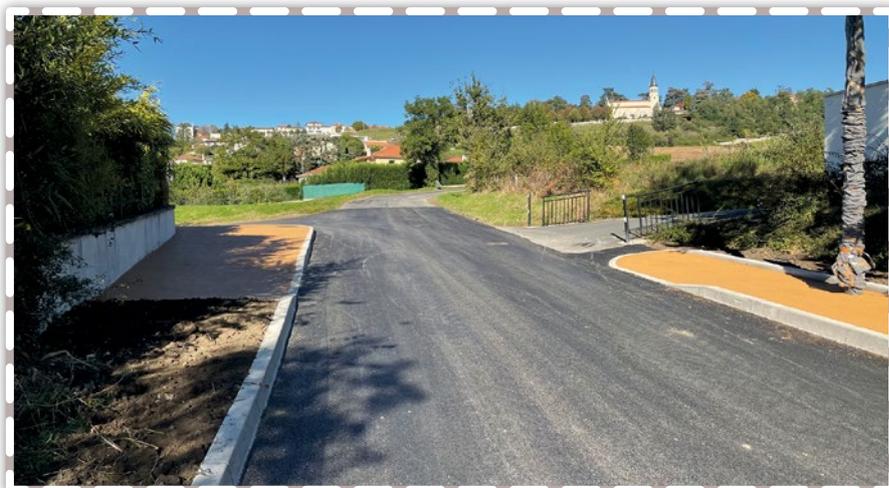
L'attention de tous est ainsi appelée sur la nécessité d'élaguer (ou entretenir) les arbres afin de prévenir les accidents et la rupture des réseaux.

Nous pensons reproduire cette action de maintenance tous les trois ans.

Nous avons également fait d'importants travaux de réhabilitation de la **route neuve**, pour un montant total de 235 000 €, qui se décompose de la manière suivante :

- La remise en état du réseau d'eaux pluviales, avec la modification des fossés et ajout de drains : 50 000 €
- La création de trottoirs pour améliorer la sécurité : 80 000 €
- L'enrobé ocre partie piétonne : 23 000 €
- L'éclairage public : 35 000 € dont 21 065 € à la charge de la collectivité
- L'enfouissement réseaux fibre optique : 3 500 €
- Arrosage intégré des parterres de fleurs à l'entrée du village.

L'enrobé de la chaussée est pris en charge par saint Étienne métropole à hauteur de 28 000 €



La réalisation des travaux a été effectuée par la société COLAS, la société SADE et ENEDIS

Enfin, pour l'entretien des voies de circulation, la société COLAS a colmaté les fissures de routes de notre village en faisant du pata (goudron + gravier).

C'est l'implication de tous et la compréhension des riverains qui a permis la réalisation de ces travaux en toute quiétude.

Merci également au service de saint Étienne Métropole et aux

intervenants concernés dans tous ces travaux.

« Nous terminons cet article en rappelant que les portes de la Mairie (et celle de M. le Maire en particulier), sont ouvertes afin d'échanger sur les différentes questions de chacun au sujet des travaux entrepris sur la commune. Nous déplorons l'envoi de lettres anonymes qui, de surcroît, véhiculent des informations erronées. De tels agissements sont indécents. »

# Action TRA 1 du Contrat Vert et Bleu de St-Etienne Métropole : Restauration du réseau de mares et Plantation de haies



Comme annoncé dans cette gazette l'année dernière, notre commune a été ciblée comme prioritaire pour bénéficier de travaux de plantation de haies et de restauration ou création de mares. En effet ces milieux ont fortement disparu ces dernières décennies suite au changement des pratiques agricoles. Pourtant ils abritent une faune et une flore particulières et sont véritablement importants pour le déplacement des espèces sauvages. Ils rendent également des services aux activités humaines : abreuvement des animaux, habitat pour les auxiliaires de culture, abri contre le vent notamment.

France Nature Environnement Loire est une association de protection de l'environnement. Elle s'est occupée de rencontrer les personnes intéressées, de définir avec eux les aménagements à réaliser et de faire le lien avec l'entreprise retenue. Aujourd'hui la phase de travaux a démarré. De nombreuses mares ont déjà été aménagées. Puis, entre décembre et janvier, ce sera le tour de la plantation de haies. Au final ce seront 17 mares restaurées,

1 mare créée et 330 m de haies plantées sur la commune.

La plupart de ces travaux sont réalisés sur des parcelles agricoles mais la municipalité a également fait le choix de restaurer deux mares communales sur le secteur des Landes dans la plaine.

Les mares sont des milieux façonnés par l'Homme et ont besoin de lui pour perdurer. Sans intervention, les mares sont envahies de matière organique et finissent par se combler et disparaître. Des travaux de curage sont nécessaires pour enlever la matière organique et retrouver l'habitat des espèces sauvages et une utilité anthropique.

Même si aujourd'hui les mares paraissent nues, la faune et la flore vont rapidement recoloniser les milieux : tout d'abord des espèces pionnières, comme potentiellement le Sonneur à ventre jaune ou la Renoncule scélérate, toutes deux protégées. Les espèces pionnières sont les premières à occuper un milieu lorsqu'il a été remanié (par des travaux, un événement climatique, etc.). Elles apprécient les espaces peu végétalisés. Puis arrivent d'autres espèces qui vont

occuper le milieu lorsqu'il se sera stabilisé et végétalisé : des libellules, des demoiselles et d'autres amphibiens notamment.

Ces travaux ont été réalisés dans le cadre du Contrat Vert et Bleu (CVB) et financés par Saint-Etienne-Métropole, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le fonds FEDER de l'Union européenne (Fonds Européen de Développement Régional). Si vous n'avez pas pu bénéficier de cette action pour restaurer une mare ou en créer une, n'hésitez pas à contacter FNE Loire pour bénéficier de conseils techniques, voire même bénéficier d'une subvention pour réaliser les travaux.

emilie.joly@fne-aura.org  
06 12 96 08 56)



Mare 2 avant travaux



Mare 2 après travaux



Mare 1 avant travaux



Mare 1 après travaux

# Assainissement – Eaux Usées (EU)

## 1 - Assainissement collectif

La **STEP** est classée pour l'année 2020 par la DDT « conforme à la directive ERU mais **non conforme aux prescriptions locales du fait de la surcharge hydraulique (74 jours de déversement représentant 12 % du volume d'eaux usées arrivant à la station).** »

Ce qui signifie que la STEP a un très bon fonctionnement hormis par temps pluvieux du fait que des eaux claires entrent dans les canalisations parce qu'elles ne sont plus étanches, et/ou parce que des habitations ne sont pas en séparatif : (EP rejetées dans les eaux usées).

Pour réduire ces eaux parasites, des travaux sont entrepris :

### 1-1 Mise en séparatif

À l'occasion des travaux effectués sur la RD54, une canalisation d'eau pluviale a été posée. Dans la mesure de faisabilité technique, les riverains ont été mis en sépa-

ratif en envoyant les EP dans cette canalisation.

Pour toute construction nouvelle extension, réhabilitation, création d'une piscine, etc. un contrôle est effectué par un représentant de la commune pour vérifier, avant tout remblaiement des tranchées, que les EP ne sont pas reliées aux EU.

### 1-2 Réhabilitation de canalisation EU

Les canalisations ont une durée de vie limitée. Au fil des années apparaissent des dégradations importantes.

Des défauts ponctuels sont aussi bien connus, comme des apparitions de fissures ou des éclatements de la paroi suite à des infiltrations de racines. De plus, les joints et les raccordements constituent des points délicats d'un collecteur. Ces éléments se dégradent au fil du temps ce qui provoque souvent des déboîtements et des joints défectueux.

Ces défauts et dégâts sont de courantes constatations lors d'examens par caméra.

Dès lors, les eaux pluviales pénètrent dans le réseau d'eaux usées.

Dans notre commune, la plupart du temps ces canalisations traversent des propriétés privées. De ce fait, le remplacement des tuyaux par des travaux de fouilles s'avère non seulement compliqué, voire impossible, mais aussi très coûteux.

La réhabilitation des canalisations par chemisage offre une excellente alternative ; c'est ce qui a été réalisé en septembre octobre 2021 pour la canalisation EU du chemin des Tertres jusqu'à la route du Lavoir, Saint Étienne Métropole en ayant assuré la maîtrise d'œuvre et le financement en totalité.

La méthode consiste à tracter de regard à regard une gaine imprégnée d'une résine photodurcissable à l'aide d'un treuil à câble.



Mise en place de la gaine



Poste de pilotage des lampes UV



avant réhabilitation



après réhabilitation

Ensuite, de l'air est injecté dans la gaine à une pression d'environ 0,5 bar pour qu'elle puisse se déployer et ainsi venir épouser la conduite d'accueil.

Une fois la gaine bien en place, un train de lumières UV est descendu

dans le regard de départ et introduit dans la gaine pour durcir la résine.

### 1-3 Dysfonctionnements du réseau

Les Eaux usées sont reprises par 4 postes de relevage pour être ame-

nées à la STEP. Il est fréquent que les pompes soient bloquées par la présence de divers déchets, qui n'ont rien à faire dans ces canalisations, nécessitant l'intervention de nos agents techniques pour que des eaux non traitées ne se déversent dans le milieu naturel.

#### Nous vous rappelons qu'il est interdit de :

- Jeter dans les toilettes les lingettes même dites biodégradables (elles n'ont pas le temps de se dégrader avant d'arriver aux postes de relevage)
- Serpillères ! (et oui, on en trouve) et autres textiles
- Solvants, peintures, ... qui provoquent un dérèglement de la station d'épuration

## 2 - Assainissement non collectif

Le SPANC est un service obligatoire existant depuis 2006 sur tout le territoire français. Sur notre commune, il est assuré par le SIMA Coise.

Il a pour mission obligatoire de contrôler périodiquement (tous les 7 ans) tous les bâtiments qui produisent des eaux usées domestiques et qui ne sont pas raccordables au réseau d'assainissement collectif. Ce contrôle a pour objet de vérifier l'existence d'un dispositif d'assainissement non collectif complet, entretenu et ne générant aucune nuisance.

Le SPANC a également pour mission de valider tout projet d'as-

sainissement autonome pour du neuf ou de la réhabilitation. Il doit valider par écrit ce projet (déclaration ANC à compléter par le propriétaire demandeur) avant tout travaux. Et le SPANC doit également contrôler les travaux sur chantier AVANT remblaiement.

Ces 3 contrôles génèrent un rapport envoyé à l'usager (copie en mairie) avec un avis qui peut être favorable ou défavorable. Chaque rapport déclenche une redevance ainsi que des obligations ou préconisations à respecter.

Depuis 2011, pour toute vente d'une maison non raccordée aux égouts, le notaire réclame également un contrôle du SPANC de moins de 3 ans. Si les conclu-

sions sont défavorables, l'acquéreur aura 1 an pour se mettre en conformité à partir de la date de vente.

Le SPANC a également contracté un marché public pour ouvrir l'accès aux usagers du territoire pour effectuer des vidanges de fosses à des prix très compétitifs.

Le SPANC est aussi présent pour tout conseil, n'hésitez pas à le contacter.

1 Passage du Cloître,  
42330 St-Galmier, 04 77 94 49  
61, spanc@sima-coise.fr

Notons aussi qu'il est de votre intérêt de vous assurer que l'entreprise choisie satisfait aux obligations suivantes :

#### Toute entreprise de TP retenue pour effectuer vos travaux d'Assainissement Non Collectif doit :

- Vérifier la présence d'une **conception écrite validée** par le SPANC
- Appeler le **SPANC** avant de débiter les travaux
- Prévenir le **SPANC** de la date prévue de fin des travaux pour réalisation du contrôle de réalisation avant recouvrement (suffisamment tôt car le secteur géographique du SPANC est vaste)

## GLOSSAIRE

<b>STEP</b>	<b>S</b> Tation d' <b>E</b> Puration
<b>DDT</b>	<b>D</b> irection <b>D</b> épartementale des <b>T</b> erritoires
directive <b>ERU</b>	<b>E</b> aux <b>R</b> ésiduaire <b>s</b> <b>U</b> rbaine <b>s</b>
<b>EP</b>	<b>E</b> aux <b>P</b> luviale <b>s</b>
<b>EU</b>	<b>E</b> aux <b>U</b> sées
<b>SPANC</b>	<b>S</b> ervice <b>P</b> ublic d' <b>A</b> ssainissement <b>N</b> on <b>C</b> ollectif
<b>SIMA Coise</b>	<b>S</b> yndicat <b>I</b> nterdépartemental <b>M</b> ixte pour l' <b>A</b> ménagement de la <b>C</b> oise

## Les actions du SIMA Coise en 2021



### Le volet restauration des fonctionnalités des cours d'eau (les « actions rivières »)

Les actions menées sont assurées par la technicienne rivières et l'équipe environnement. En 2021, le SIMA Coise est intervenu sur plusieurs thématiques :

#### La prévention des inondations

Nous assurons un entretien régulier, dans le cadre de l'intérêt général, sur la partie aval du bassin-versant de la Coise pour limiter le risque inondation : Coise aval, Anzieux, Gourny, Volvon, Petit Volvon...

#### Les berges

L'équipe a réalisé cette année 2 chantiers de restauration de berges en génie végétal sur l'Anzieux. Sur la Coise amont, le chantier de restauration a consisté en de la stabilisation de berge, replantation et clôture. Aussi, afin d'éviter le piétinement des berges par les troupeaux, nous avons mis en place des points d'abreuvement le long du cours d'eau (Gimond rive droite, Potensinet, Arbiche).

#### La ripisylve (végétation bordant les cours d'eau)

La ripisylve, sur notre bassin-versant, est constituée principalement d'aulnes et de frênes. On constate que les aulnes sont largement touchés par une maladie (phytophthora). Aussi, sur un secteur de la Coise où la végétation est principalement constituée d'aulnes, lesquels sont touchés par la maladie, nous avons densifié et diversifié la ripisylve.

Par ailleurs, chaque année, nous plantons de la ripisylve sur des secteurs qui en sont dépourvus. Pour cela nous utilisons des plants labellisés « végétal local » ou « MFR » (plants forestiers).

#### Autres actions

La Renouée du Japon s'étend sur notre bassin-versant et les moyens de lutte à notre disposition ne nous permettent pas de limiter significativement sa prolifération. Aussi, pour tenter de trouver des solutions, nous poursuivons l'expérimentation de lutte contre la Renouée du Japon en partenariat avec le laboratoire de l'université Lyon 1 (LEHNA).

Nous accueillons également régulièrement des chantiers école sur des missions d'entretien des cours d'eau, abattage d'arbre, plantation, génie végétal. Nous souhaitons partager nos connaissances et contribuer à la formation des jeunes.

### Le volet qualité de l'eau et pollutions diffuses (les « actions agricoles »)

Les actions agricoles du syndicat reposent sur le développement de pratiques agroécologiques et plus particulièrement d'élevages plus herbagers et qui utilisent le moins d'intrants possibles (pesticides, engrais etc.); de nombreuses opérations concernent aussi la plantation de haies. Ces actions sont réalisées avec les partenaires locaux et financés par l'agence de l'eau Loire Bretagne et les fonds européens agricoles.

En 2021, le SIMA a proposé un nouveau dispositif : les PSE (Paielements pour Services Environnementaux), qui reconnaissent financièrement les services environnementaux rendus par les agriculteurs ; plus de 60 agriculteurs ont souscrit aux PSE.

Aussi, 8 600 arbres ont été plantés l'hiver dernier dans 22 exploitations, et près de 23 000 arbres en 3 ans. Enfin, le syndicat a accompagné 5 collectifs d'agriculteurs sur différentes thématiques : pâturage, qualité des sols, arbres et haies.

### Le service public d'assainissement non collectif (SPANC)

Voir "2 - Assainissement non collectif" à la page précédente.

VOUS DÉSIREZ

# CHANGER VOTRE CHAUDIÈRE AU FIOUL PAR UNE CHAUDIÈRE À GAZ ?

Vous recherchez des solutions plus respectueuses  
de l'environnement et plus économiques ?

Saint-Etienne Métropole, la région Auvergne-Rhône-Alpes et GRDF vous accompagnent :

## UNE AIDE FINANCIÈRE

mise en place par Saint-Etienne  
métropole et la région



## UN ACCOMPAGNEMENT FINANCIER COMPLÉMENTAIRE

par GRDF pour le raccordement

➔ **UNE AIDE GLOBALE POUVANT ALLER JUSQU'À 1 100€**  
Sans condition de ressources et non cumulable avec les aides de l'ANAH  
par logement pour tout projet de remplacement d'une chaudière au fioul par une  
chaudière à gaz.

Vous habitez en maison individuelle ou dans un logement en copropriété?

Pour plus de détails concernant votre changement de chaudière et tout autre projet  
d'amélioration de votre logement, contactez un conseiller au **04 77 41 41 25**



## CCAS

*La commission s'est réunie à plusieurs reprises cette année mais compte tenu des risques sanitaires et les interdictions de réunions il n'a pas été possible d'organiser des rencontres.*

Néanmoins toutes les personnes vulnérables ont été contactées et accompagnées s'ils le désiraient.

Il a été décidé d'offrir une journée aux séniors sur la commune d'Andrézieux avec une visite guidée du Château de Bouthéon et la découverte de l'Aventure du Train qui retrace la première ligne de chemin de fer en 1827 à nos jours

sous une forme dynamique et se terminant en bord de Loire.

Un repas a été servi au restaurant de l'Orée du Château entre les deux activités.

Il y a eu environ 70 participants à cette journée.

Nous remercions Saint-Etienne-Métropole qui a géré les réservations ainsi que les guides qui ont fait preuve d'un grand professionnalisme.

L'autocariste SRT a parfaitement combiné les transports Aller et Retour malgré toutes les déviations rencontrées sur le parcours. Nous les en remercions.

Un repas des Séniors va être organisé pour le dimanche 5 décembre avec un après-midi dansant comme nous le faisons les autres années. Nous espérons que cette journée rencontrera la même ferveur.

Une nouvelle sortie à la découverte de notre territoire pourrait être envisagée... nous y réfléchissons.



FAITES CONFIANCE À TOUS NOS ANNONCEURS

Desinfection  
Desinsectisation  
Détritisation



**Xavier VINCENT**  
Directeur

A : SANOPURE S.A.R.L.  
118 Route du Lavoir  
42330 Saint-Bonnet-les-Oules

T : 06 75 65 38 18  
M : xavier.vincent@sanopure.net  
S : www.sanopure.net

**SAS Fontvieille Maçonnerie**



Samuel Fonvielle  
04 77 46 07 26  
06 07 55 65 46  
safonvielle@gmail.com

152 route de Sourcieu – 42330 St-Bonnet-les-Oules  
Neuf et rénovation - enduit/jointoiement à la chaux  
mur en pierre - isolation par extérieur

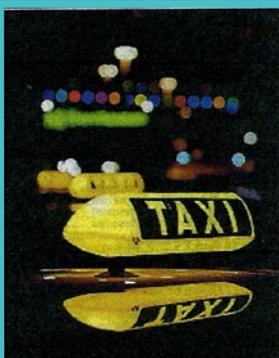
**TP MOULARD**  
FONDE EN 1979

04.77.54.03.42



- TERRASSEMENTS
- ASSAINISSEMENTS
- AMENAGEMENT VILLAS
- ENROCHEMENTS
- DEMOLITION
- DEBROUSSAILLAGE
- V.R.D.
- PISCINE - PUIITS ...

[contact@tpmoulard.fr](mailto:contact@tpmoulard.fr)



**TAXI**

**MOULIN ALBALATTE GICQUEL**

Veauche  
St Bonnet les Oules  
Crainvilleux - Chamboeuf

Transports malades assis  
Aéroports - Gares - Groupes

17, av. Henri Planchet  
42340 VEAUCHE

**04 77 94 85 55**



42 63

**DETECT**  
**RESEAUX**

GB détection  
Gilles Bercet

91, rue Mazourenock  
BP 51  
42340 VEAUCHE

**06 80 48 84 46**  
gbercet@detect-reseaux.fr

*Nous remercions les artisans et commerçants qui ont bien voulu participer à la publication de la Gazette.  
Toute personne intéressée par un encart publicitaire peut s'adresser en Mairie : 04 77 54 05 82*

## Château de Saint-Bonnet-les-Oules



### Histoire

À l'origine maison forte du XIII<sup>e</sup> siècle construite par la famille d'Angérieu (famille proche des Comtes de Forez et originaire de Saint Galmier), elle fut rapidement transformée en véritable château fort au XIV<sup>e</sup> siècle.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, Hector d'Angérieu dit de Saint Bonnet fut mêlé bien malgré lui à la conspiration du Grand Connétable Charles III de Bourbon. Emprisonné pendant un an à la Conciergerie, il en sortit grâce au roi François I<sup>er</sup>. Son fils épousa une fille unique de la noblesse d'Annonay, qui possédait le château fort du Mein. Leurs enfants décidèrent de s'y installer définitivement et vendirent le château de Saint Bonnet après 400 ans dans leur famille.

Le château fut ainsi vendu au tout début du XVII<sup>e</sup> siècle à la famille Bartholy, famille italienne très puissante, descendante des Médicis et donc famille cou-

sine des rois de France. Elle s'enfuit en France suite à un complot contre Cosme I<sup>er</sup> de Médicis qui échoua. Alphonse de Bartholy, suite à cette fuite, s'installa à Lyon et devint le Gouverneur de la Banque de Lyon. Il acheta le château de Saint Bonnet les Oules et transforma la salle du Donjon en laboratoire alchimique. Il fit venir un peintre italien pour y réaliser des fresques mythologiques et alchimiques racontant l'histoire de Pyrame et Thisbé, et Jason et la Toison d'or.

Hélène de Bartholy, seule héritière des Bartholy, épousa le 29 septembre 1661 Camille II Savary de Brèves, petit fils du célèbre ambassadeur de France de Henri IV : François de Savary de Brèves (ambassadeur à Constantinople (1591-1605) et à Rome (1607-1614), il a été l'un des plus célèbres

orientalistes de son temps et fut également le précepteur de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII).

Suite à des problèmes de succession qui se termina par une procédure judiciaire de 12 ans, les Bartholy revendirent le château le 17 mai 1719 à Messire Gaspard de Corbeau de Montverdun, Major-Général des Dragons et proche du Grand Dauphin, fils de Louis XIV. Mort sans enfant, le château sera une nouvelle fois vendu à la famille de la Frasse de Senas en 1728, puis en 1736 à la famille Flachat, famille d'échevins de Lyon.

En 1782, le château fut vendu à la famille Vincent de Soleymieu, dite Vincent de Saint Bonnet, grande famille de rubaniers stéphanois qui en est encore actuellement propriétaire. Cette famille traversa non sans mal la révolution grâce à l'aide des paysans du vil-



lage. La chapelle, elle n'y résista pas et fut rasée.

Sous l'Empire, Jacques-Octave Vincent de Saint Bonnet devint le plus grand avocat du Barreau de Lyon (encore aujourd'hui il est considéré comme tel, ayant été élu quatre fois bâtonnier ce qui n'a jamais été égalé depuis et ayant été toute sa carrière philanthrope auprès de ses clients en refusant régulièrement d'être payé pour ne pas alourdir leur malheur). S'impliquant dans le bien-être des saint-bonnétaires, il leur créa la première gare ferroviaire de passager de France. Il fut élu député monarchiste du département de la Loire.

Son fils Henri s'engagea dès sa majorité dans la Garde Impériale de Napoléon III en tant que Cuirassier. Suite à la guerre d'Italie, il démissionna de l'armée pour s'installer avec sa famille au château et devint maire du village. Il entreprit de transformer le château fort en château néorenaissance, dans le style de Viollet-le-Duc.

C'est l'architecte lyonnais Bresson qui fut en charge de la restauration du château. Il supprima les toits à faible pente et en tuiles, pour y installer des toits à fortes

pentes et en ardoises. Les petites fenêtres du Moyen Âge se transformèrent en grandes fenêtres, des balcons virent le jour, et un escalier d'honneur chapeauté d'une verrière pour mettre en valeur la statue Atalante du sculpteur officiel du roi Louis XVI, le sculpteur Jullien, fut créé. L'intérieur fut totalement remanié pour y installer le confort moderne existant sous Napoléon III.

En 1978, la famille Vincent décida de revendre le château, ce dernier nécessitant de lourds travaux et aucun des enfants ne souhaitant le reprendre. Au bout de 7 ans de vente infructueuse, la fille de Marion Vincent de Saint Bonnet décida finalement de relever le défi de le sauver.

Depuis ce jour le château est en perpétuels travaux. Ce chef-d'œuvre de bientôt 800 ans n'est pas encore sauvé mais est sur la bonne voie ! Il est ouvert à la visite depuis 2018.

### L'expérience

Venez découvrir ce château à l'origine du XIII<sup>e</sup> siècle, qui sera sans cesse remodelé au fil des siècles et en particulier au XIX<sup>e</sup> siècle dans le style de Viollet-le-Duc. Der-



nier château de la Loire à avoir des douves en eau, il vous enchante par son escalier considéré comme le plus beau de France du XIX<sup>e</sup> siècle. À travers votre visite vous côtoierez la grande Histoire de France avec l'histoire du Forez : des Comtes de Forez à la seconde guerre mondiale, en passant par le roi François Ier et la famille Médicis. Saint Bonnet a toujours été une résidence « vivante », car c'est un château familial, qui est habité par la même famille depuis 1784. Elle sera heureuse de partager sa passion avec vous.



## Marquages city stade & école

Comme vous avez pu vous en rendre compte le succès du **CITY STADE** et sa fréquentation nous a poussés à ajouter des activités avec des **marquages de jeux** de marelles et un escargot vers les trampolines et la table de ping-pong.



Une **double ceinture de course** autour de la structure complète l'installation sportive.

Les enseignantes continuent d'y venir régulièrement avec les enfants pour les activités sportives.

Des bancs ont été provisoirement installés sur le côté afin de vous laisser un coin plus ombragé.

Nous comptons sur la bienveillance de chacun afin qu'un climat de convivialité et de respect s'impose sur cet espace.

Informez-nous des problèmes que vous rencontrez sur place afin que nous intervenions au plus tôt.

Nous ramassons encore trop de débris divers, de chewing-gum et de mégots au sol.

Parallèlement la Mairie a offert des marquages à l'**École Les 4 Vents** pour que les enfants puissent profiter pleinement de la cours et que des jeux puissent



être organisés durant les activités sportives quand ils ne peuvent aller au City Stade.

Nous nous félicitons de l'optimisation de son utilisation par tous et rappelons que ce lieu est sous vidéosurveillance.

## Incivilités...

■ Véritable fléau sur la commune : de plus en plus d'habitants se plaignent des aboiements incessants des chiens. Cela devient insupportable ! Nous demandons aux propriétaires de bien vouloir faire le nécessaire dans les plus brefs délais.

■ Elles se multiplient depuis quelques mois, ce spectacle est désolant : dégradation de matériel communal, immondices sur la voie publique, problème de sta-

tionnement dans le centre bourg, vitesse excessive...

Le bien-être d'une commune est l'affaire de tous :

Ne posons pas nos sacs-poubelles au pied des containers ;

Respectons la nature et ne jetons pas nos masques ou nos mégots par terre ;

Respectons nos employés et ramassons les excréments de nos chiens ou de nos chevaux ;

Respectons les infrastructures et évitons de détuiler l'abribus ou de s'asseoir sur le panier de baskets au city stade ;

Protégeons nos enfants et nos habitants en évitant de se garer sur les trottoirs, les entrées des maisons et commerces, utilisons les parkings !

Évitons de rouler trop vite ; profitons du silence, respectons nos voisins.

Nous comptons sur vous.



# La bibliothèque de Saint-Bonnet-les-Oules

La bibliothèque est ouverte tous les mercredis et dimanches de 10 h 30 à 12 h (fermeture en août).

**NOUVEAU :** Votre bibliothèque est désormais accessible depuis chez vous grâce à son portail en ligne !

Le portail en ligne de la bibliothèque vous permet de consulter le fonds de la bibliothèque, de faire des réservations et de suivre l'actualité de la bibliothèque à distance ! Ce site est accessible à tous à l'adresse suivante : <https://stbonnetlesoules.bibli.fr>, de préférence avec Chrome.

Il est libre d'accès pour consultation et si vous souhaitez gérer vos emprunts en cours, vos réservations, etc. vous pouvez vous connecter à votre compte adhérent si vous connaissez votre identifiant et votre mot de passe.

Sinon vous pouvez créer votre compte dans l'espace à droite en

cliquant sur « Se connecter », puis sur « mot de passe oublié » (même si vous n'aviez pas encore de mot de passe !); saisir ensuite votre e-mail (le même que celui donné à la Bibliothèque). Vous recevrez sur votre boîte mail un message « Informations de connexion Médiathèque de St-Bonnet-les-Oules » : il contient un lien vous permettant de créer votre mot de passe et de connaître votre identifiant.

À la première connexion, vous retrouvez toutes vos informations sur vos emprunts en cours, réservations, etc.

## Nous recherchons de nouveaux bénévoles :

Vous avez un peu de temps pour assurer quelques permanences certains mercredis ou dimanches, pour collaborer au développe-

ment d'animations, ou encore nous aider dans la gestion administrative de la bibliothèque, ... venez rejoindre notre équipe en nous contactant par mail :

[bibliostbonnetlesoules@gmail.com](mailto:bibliostbonnetlesoules@gmail.com)

### Insolite

Avez-vous entendu parler du « trou du boulanger » ?

Et bien, ce n'est pas du tout ce que vous pensez !

En ce temps-là, il y a de ça plus de 50 ans, des commerçants passaient dans les hameaux pour assurer « le ravitaillement » alimentaire de proximité. À cette époque, les voitures personnelles étaient rares, les grandes surfaces n'existaient pas. Pour s'alimenter : soit on montait au Bourg à pied, pour le pain et l'épicerie de Marcel Françon, soit le car nous emmenait à St-Galmier au marché le lundi.

À Lapra, le point d'approvisionnement était sur le CD10 au carrefour de la maison Bergeron.

Donc on attendait l'arrivée soit de l'économique, soit du fourgon Renault de Marcel Françon, ; soit du tub Citroën du boulanger Sahuc. En attendant, on discutait, on regardait en direction du Bourg : par temps clair, on voyait un petit bout de ciel bleu à travers les maisons du Bourg, une « trouée de ciel bleu »

Dans le Bourg, pour accéder à la boulangerie il fallait passer sous un porche qui donnait sur une courette. C'est cette trouée qu'on voit de Lapra ou se disait en plaisantant (sans mauvaises pensées) que c'était « le trou du boulanger ».

## Ouverture étude Notariale

Une étude Notariale a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 156 allée du Bourg à St-Bonnet

Cette ouverture fait suite à la nomination de Mme Sauron-Sahuc en date du 2 décembre 2020 par le ministre de la justice



## Focus sur... Nos employés communaux

*Vous les croisez à la Mairie, sur le bord des routes, ils sont cinq à prendre soin de notre commune, à vous aider dans vos démarches, ils partagent un peu de votre vie chaque jour... C'est pourquoi aujourd'hui, nous souhaitons vous faire connaître un peu plus Sarah, Nadine, Vincent, Robert et Michel.*

Sarah et Nadine s'occupent de l'accueil du public, répondent aux appels téléphoniques, elles gèrent l'état civil, le recensement des jeunes, l'administratif des mariages, les concessions du cimetière etc.

Elles préparent les élections en amont : mise à jour des listes électorales et elles aident au dépouillement jusqu'à l'enregistrement des résultats.

Elles font le lien entre habitants, associations et élus. Elles sont la mémoire du village.

Sarah s'occupe plus particulièrement de tous les budgets de la commune, de la comptabilité, des Ressources humaines

Vincent, Robert et Michel sont des agents autonomes et polyvalents : ils fleurissent le village, s'occupent de la tonte des espaces verts, de l'entretien de la voie mode doux. Ils entretiennent le stade, le cimetière et la voirie en général. Ils font l'élagage des arbres.

Une balayeuse vient une fois par mois durant une demi-journée pour l'entretien de nos routes

Ils entretiennent la station d'épuration ; analyses, nettoyage

Ils récupèrent vos chiens lorsqu'ils s'échappent de votre surveillance et les emmènent à la clinique des Cèdres bleus à Veauche.

Tous les jours, ils vont nettoyer la cantine lorsque les enfants reprennent le chemin de l'école à 13 h 30

Lorsqu'il y a une fête dans le village, ils aident à la préparation : montage des chapiteaux, mise en place de barrières...

En période hivernale, ils sont chargés de saler les trottoirs, par exemple dans le centre Bourg ou sur les trottoirs de la RD54. À l'aide d'une nacelle, ils accrochent les guirlandes de Noël.

Nous les remercions tous les cinq, pour tout ce qu'ils font tous les jours



Nadine et Sarah



Vincent, Robert et Michel



### **Sarah**

Vie maritale  
Elle a 2 enfants.  
Arrivée le 2 janvier 2007 en qualité  
de secrétaire générale.  
Passions : Sport Musique et lecture.



### **Nadine**

Nadine est mariée, elle a deux filles.  
Elle est arrivée sur la commune en avril 2017.  
Au préalable elle était assistante maternelle.  
Ses passions la photo, la décoration,  
les animaux.



### **Robert**

Robert est marié, il a deux filles et deux petits  
enfants.  
Il est employé à la commune depuis 2012.  
Avant, il était agriculteur, il a toujours des  
vaches.  
Ses passions : le jardin, la coinche.



### **Vincent**

Vincent est marié, il a une fille et un garçon.  
Il est à la commune depuis novembre 2017.  
Auparavant il était électricien.  
Ses passions : la pêche et les voitures  
anciennes.

## Une rose un espoir



L'association « Une rose un espoir » prend sa source en Moselle, Bernard Braun confronté à travers ses proches au cancer a décidé d'associer son cœur et sa passion la moto à une rose pour collecter des fonds.

Avec ses amis motards il organise une opération le temps d'un week-end. "Une rose un espoir est né"

Face à cette 1<sup>re</sup> réussite, l'opération est reconduite.

Quelques années plus tard 54 secteurs se sont rattachés à cette cause.

La somme récoltée est reversée à La Ligue contre le cancer :

Actions pour les malades  
Recherche en cancérologie  
Préventions

La crise sanitaire ne nous a pas permis d'organiser la manifestation de 2020.

Le vendredi 22 octobre 2021 a été remis le chèque de 63500 € de la part de l'association Une rose un espoir Forez au Dt Jérôme Jaubert président de La Ligue contre le cancer du comité Loire. Cette somme servira à la recherche, et à l'aide aux malades et à leur famille.



Cette somme a été récoltée lors de la manifestation du 19 septembre 2021, la crise sanitaire avait contraint à modifier la date. Les membres du CA de l'association sont très heureux de ce résultat, il y a eu moins de motards que les éditions précédentes (150 motos au lieu des 230 en 2019) mais

Les habitants des 23 communes visitées leur ont fait un accueil exceptionnel, les motards étaient attendus et les citoyens très généreux dans leurs dons.

19 000 roses ont été distribuées dont 10 000 offerts par la caisse du Crédit Agricole de La Loire. Merci à eux ainsi qu'à Reynaud Fleurs qui nous a permis de les avoir à prix coûtant.

Merci à M. Larcher maire de la commune de Saint Cyprien qui nous a accueillis avec beaucoup de bienveillance et qui a mis à disposition avec toute son équipe la salle municipale pour la remise du chèque et offert un buffet dînatoire accompagné par 3 musiciens du groupe Cocktail d'Amis ! pour animer ce moment de convivialité.



De nombreux élus étaient présents ainsi que des représentants du Crédit agricole et bénévoles de la ligue contre le cancer et de l'association d'une rose un espoir, sans oublier les motards au grand cœur, sans eux cette journée ne serait pas possible.

Merci à vous tous médias, mairies et tous nos partenaires pour votre aide tout au long de l'année pour faire de cette manifestation une belle journée de solidarité et de générosité.

**La 10<sup>e</sup> édition du Forez se fera le samedi 23 avril 2022, nous vous attendons nombreux pour fêter ce 10<sup>e</sup> anniversaire.**

N'hésitez pas à nous rejoindre sur les prochaines éditions !





**Moulin**  
**CARRELAGE**  
*Pose, neuf et rénovation*

**Cédric Moulin**  
8 lotissement les Sagnes,  
42330, Saint-Médard-en-Forez  
30 sentier des Armuriers  
42330, Saint-Bonnet-les-Oules  
**Tél. : 06 62 00 03 78**  
cedric.moulin168@gmail.com



**Peguet paysages**  
*paysage & piscine*



Tel. 04 77 30 41 01  
81 Z.A Lapra BP 83 42 330 SAINT BONNET LES OULES  
www.peguetpaysages.fr



Vente véhicules neufs et occasions  
Réparations toutes marques  
Réparateur agréé Citroën

**CITROËN**

**Garage GUILLARME**

Tél. 04 77 54 03 77  
**838, route de Sourcieu**  
42330 - St-Bonnet-les-Oules

**Frederic'Coiffure**  
**MAÎTRE ARTISAN**  
MASCULIN, FÉMININ, JUNIOR



26 rue de la Libération  
42480 La Fouillouse

**04 77 30 12 17**



**Jay**  
*Pierre* **Menuisier**

- ▲ Menuiseries Bois, PVC, Aluminium
- ▲ Porte, Fenêtre, Baie coulissante, Volets roulants, Escaliers, Dressing, Parquet

62, rue de la Libération • 42480 La Fouillouse  
**Tél. 04 77 30 10 01 • Port 06 81 55 43 66**  
**Fax 04 77 52 58 96**

**Didier DUVERT**

**CHAUDIÈRE**  
Gaz - Fioul  
**POMPE À CHALEUR**

- Entretien
- Dépannage
- Contrat d'entretien



etsduvert@wanadoo.fr  
**04 77 54 02 35** **06 07 12 16 56**  
**ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON**

*Nous remercions les artisans et commerçants qui ont bien voulu participer à la publication de la Gazette.  
Toute personne intéressée par un encart publicitaire peut s'adresser en Mairie : 04 77 54 05 82*

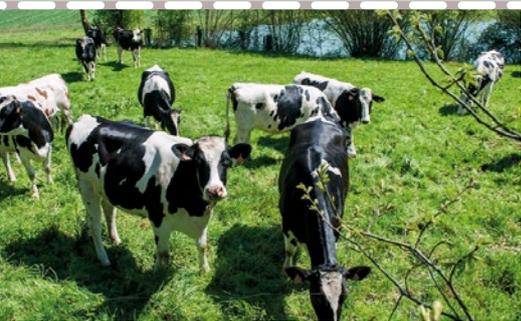
## Les agriculteurs de Saint-bonnet-les-Oules

**Gilbert Françon :** Exploitation située à la Cartala, dédiée à la culture céréalière et l'élevage de vaches laitières.

Cette histoire familiale commence avec M. Françon Bernard père qui se lance dans le métier d'agriculteur en 1962 sur une petite superficie de 12 ha avec trois vaches pour la production de lait et la culture de céréale. En 1986 son fils Gilbert le rejoint, ils forment un GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) pour développer l'exploitation sur une surface de 63 ha. Suit l'investissement dans l'achat de vaches laitières afin d'augmenter le troupeau et la construction d'une salle de traite.

Bernard prend sa retraite en 1999, le GAEC est dissous. Gilbert poursuit l'activité en nom propre avec l'aide d'un stagiaire et salarié à mi-temps. En 2008 une mise aux normes de l'exploitation est réalisée : construction d'une fausse avec caillebotis et agrandissement de la stabulation.

Le 1<sup>er</sup> avril 2021 à l'âge de 58 ans Gilbert cède son troupeau de vaches laitières et 28 ha de terre à son salarié Joël Gord et permet ainsi l'installation d'un jeune agriculteur dans de bonnes conditions.



Aujourd'hui il continue d'exploiter les 35 ha restant avec en complément un travail à mi-temps dans une société de transport de jeunes handicapés.

**Pascal HIVERT :** Ferme située route de St-Héand à Bénière, cette exploitation d'élevage de vaches et de production laitière fut créée par son père Georges en 1964 sur les terrains de ses parents Catherine et Maurice Hivert.

Pascal, le fils a pris la suite de cette histoire familiale en 2003. Il a investi en 2005 dans la construction d'une stabulation libre pour accueillir ses vaches. Là où autrefois les vaches étaient entravées dans l'étable, elles sont désormais libres et disposent d'un espace paillé pour se coucher et d'un espace en caillebotis pour boire et manger. Grâce à cette installation tous les effluents sont stockés dans une fosse à l'intérieur, ce qui rend le travail plus facile et protège des nuisances olfactives les habitations voisines.

En plus de la production de lait et la culture raisonnée de maïs, céréales et herbe pour nourrir les bêtes, des bœufs laitiers sont aussi élevés sur l'exploitation.

**Alexandre Jay et Cédric Rival GAEC de Larousse :** Ils se sont associés le 1<sup>er</sup> janvier 2011 en GAEC pour prendre la suite et développer la ferme familiale Jay située impasse du Belvédère (Bénière) où se sont succédé quatre générations (arrière-grand-père, grand père

et père M. Claude Jay installé en 1985).

Alexandre se joint à son père en GAEC en 2011. Ils investissent dans la construction d'une stabulation, Puis M. Jay père prend sa retraite en 2017. Cédric arrive en 2020, il est jeune et a envie de se consacrer au métier d'agriculteur, un an après il s'associe avec Alexandre de là naît le « GAEC de Larousse » :

Production laitière en Prim'Holstein, vendue en gros à une coopérative laitière et quelques vaches allaitantes Aubrac.

L'exploitation est en autonomie alimentaire ; tous les fourrages sont produits sur place et complétés par quelques achats en protéines (luzerne et colza) pour équilibrer la ration des animaux et de ce fait préserver leur santé. Le fumier et le lisier sont épandus pour les cultures : maïs, céréales, paille, herbes d'ensilage et foin. Aucun fongicide et pas d'apport de glyphosates sur l'exploitation. Juste un seul traitement par an sur les maïs et les céréales à dose réduite en 2021 grâce à la rotation des cultures. Un bilan carbone est effectué sur l'exploitation annuellement.

Tous les veaux femelles sont élevés sur l'exploitation. Les vaches laitières pâturent du 15 mars au 15 novembre et pour les vaches allaitantes, 100 % plein air toute l'année.

Nos agriculteurs ont parfois la sensation que leur activité est mal considérée. Ils aimeraient que

les habitants de notre commune prennent plus conscience de la difficulté de leur travail et qu'ils aient plus de tolérance envers les bruits et parfois les mauvaises odeurs engendrées pendant les travaux des champs.

Ils pratiquent tous une agriculture raisonnée, réglementée et contrôlée.

Permis et formation sont obligatoires pour utiliser les produits phytosanitaires.

Les fongicides ne sont plus utilisés sur la commune.

Ils sont désormais peu nombreux sur notre territoire et nous avons bien besoin d'eux pour entretenir nos campagnes et nous garantir la production d'une alimentation saine.



## La ferme Pioteyry

La ferme de Frederic Pioteyry fait partie des quelques exploitations agricoles restant sur la commune.

Son grand-père a acheté l'exploitation de 40 hectares en 1935 et l'a cultivé jusqu'à son décès.

Son fils Étienne a continué l'activité en intensifiant les cultures et en augmentant le troupeau pour une surface de 55 hectares et à sa retraite.

C'est au tour du petit-fils Frédéric de s'installer en 1987 et petit à petit l'exploitation a grossi avec des pratiques de travail plus traditionnelles et extensives.

En 2015 le GAEC a été créé et la vente directe s'est développée avec l'ouverture d'un petit point de vente où l'on peut trouver une partie de la produc-



tion de viande bovine, volailles (poulets, pintades, dindes, chapons, poulardes), œufs, steaks hachés et plats cuisinés en bocaux.

Une place a été faite dans la boutique pour faire découvrir d'autres produits de producteurs locaux : du miel (Fabrice Pons) du fromage de vache (GAEC Angenieux de Chambœuf) sans oublier le vin du Mas Meyrieux.

Horaires d'ouverture du point de vente :

■ Mercredi matin 9 h/13 h

■ Vendredi 9 h/18 h

■ Samedi matin 9 h/13 h

Aujourd'hui l'exploitation va bien, elle est bien équipée pour faciliter le travail mais la charge reste quand même importante (cultures 87 hectares, élevage de bovins allaitants : 65 mères et une quarantaine de génisses), les volailles, la transformation, la vente et bien sûr l'administratif.

Ils espèrent bien une suite après eux pour garder ses beaux paysages façonnés par l'agriculture dans notre village où il fait encore bon vivre.



## EARL du bois carré

Située au 1891 route de Saint Galmier, l'entreprise est créée au départ par M. Philippe Jeune père, elle existe depuis près de trente ans (1992).

Son fils Antoine prend la suite en 2016, accompagné dans son travail par un apprenti qui deviendra salarié l'année prochaine.

Spécialisée dans la production horticole cette exploitation agricole vous accueille au fil

des saisons pour vous proposer une large gamme de végétaux d'ornements, fleurs (vivaces et annuelles), et plantes potagères.

Les plantes et les fleurs sont cultivées sur place, sur une surface de 7000 m<sup>2</sup>, ce qui leur permet de s'adapter à notre climat et de garantir leur rusticité.

Les serres de production et les serres de vente sont accessibles

pour partager le savoir-faire de ce beau métier.

Ouverture à la vente directe :

En pleine saison du 15 mars au 15 juin / 1<sup>er</sup> octobre au 1<sup>er</sup> novembre.

Du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h

À partir de novembre ouvert toute la semaine et le samedi matin.



## Au jardin des Oules

Aymeric Chatel a créé son exploitation en janvier 2018. Suivra son installation au 1891 route de St-Galmier et l'ouverture de son magasin le 15 août 2018.

Soixante à soixante-dix variétés de légumes bio sont produites sur l'exploitation sur une surface de 2,5 hectares de champs et 3000 m<sup>2</sup> de tunnel non chauffé.

La vente en direct des fruits et légumes récoltés vous est proposée dans sa boutique tous les vendredis de 14 h à 19 h.

En plus de la vente directe en magasin Aymeric livre ses produits à une plateforme bio de Saint Étienne.

Cette production est redistribuée dans les magasins bio de la région, les collectivités, la restauration, les crèches...

Cette entreprise pleine d'avenir fonctionne avec le chef d'exploitation, un salarié et une apprentie en reconversion.



# Association Gym-Loisirs Création

C'est avec grand plaisir que nous avons retrouvé nos activités à l'Espace Sylvestre.

Les cours ont repris depuis mi-septembre mais il est toujours possible de nous rejoindre en cours d'année. N'hésitez pas à nous contacter. Vous pouvez aussi venir essayer un cours si vous hésitez.

Le mardi soir de 19 h 00 à 20 h 00 c'est **gym tonique** avec Cardio,

Renforcement musculaire, Hiit, Pilates, Stretching.

Le jeudi matin de 9 h 15 à 10 h 15 c'est **gym douce**.

Renseignements :

Thierry 06 20 80 74 62

ou Martine 06 89 79 95 59

**TARIF gym annuel** : 10 € l'adhésion par famille + Cotisation GYM (30 cours/an) 72 €

Pour une activité : 10 + 72 = 82 €

Pour 2 activités :

10 + 72 + 67 = 149 €

Deux cours de sophrologie sont proposés :

Lundi matin de 9 h 00 à 10 h 15 et lundi soir de 18 h 45 à 20 h 00

Inscription et renseignements auprès de Sylvie Jullien :

06 74 26 01 90

**TARIF sophro** : 10 € l'adhésion par famille + Cotisation 72 € le trimestre



Un souvenir de nos cours en visio



Reprise des cours de gym en extérieur en mai 2021

## SBLOL (Saint-Bonnet-les-Oules Loisirs) vous propose 2 activités

### Marche Active



Chaque jeudi les adhérent(e)s se retrouvent pour une activité en extérieur : la marche active. Pendant 1 heure nous arpentons les chemins de St-Bonnet-les-Oules, équipés de lampes frontales durant la période hivernale. Cette activité de plein air accessible à tous, améliore la circulation sanguine, tonifie le corps en

douceur sans contrainte pour les articulations. Une coach est toujours là pour vous donner des conseils sur la posture, la respiration à adopter.



La marche active est suivie par un cours de PILATES (renforcement musculaire profond qui améliore souplesse, force, et maintien)

Ces activités sont dispensées par Éliane, éducatrice sportive diplômée d'État et formée à la méthode Pilates.

Vous pouvez nous rejoindre tout au long de l'année.



### Planning saison 2021-2022 :

**Marche active** : jeudi 19 h à 20 h

**Pilates** : jeudi 20 h 10 à 21 h 10

### Renseignements

Tel : 06 49 81 02 80

Mail : saintbonnetlol@gmail.com

# Association musicale de St-Bonnet-les-Oules

**TOUS à VOS INSTRUMENTS !... SONNER TROMPETTES et TAMBOURS !**

Après de longs mois d'attente... la reprise des répétitions, des cours de solfège et d'instrument est annoncée !

Préparons-nous pour cette rentrée, quelques questions et réflexions sont d'actualité :

- Où ai-je rangé mes partitions ?...
- Mon cahier de solfège ?..
- Penser à dépoussiérer mon instrument !
- Faire briller les cuivres !
- Je devrais peut-être pratiquer un peu avant la première répétition ?
- Penser à la colonne d'air, respiration abdominale (conseil d'une musicienne sophrologue) !
- Petits exercices pour dérouiller les doigts...

**Heureusement certains ont été très consciencieux... en famille !**



**Tandis que d'autres étaient un peu...**



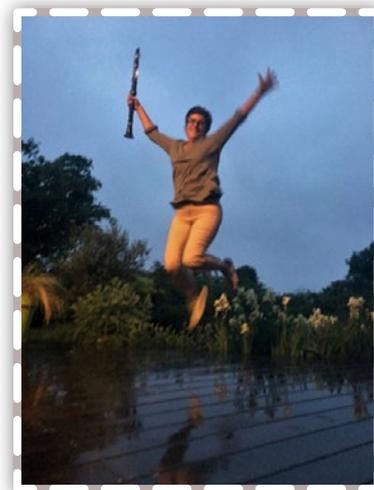
**...perturbés par le confinement !**

Trêve de plaisanterie...

Venez nous rejoindre musiciens confirmés ou débutants, afin de retrouver le PLAISIR et la JOIE de jouer ensemble en toute harmonie.



Les membres du bureau de notre association remercient sincèrement tous les professeurs qui ont continué de donner leurs cours d'instrument en visio ou en présentiel pendant cette année écoulée. À très vite pour de nouvelles aventures !



# Atelier terre d'argile

Septembre 2021. Nouvelle saison. Pouvons-nous dire : ouf ? Sommes-nous tirés d'affaire ? Soyons optimistes. Cette rentrée s'est passée dans de bonnes conditions et gageons qu'elle sera semblable à celles d'avant épidémie. D'autant que, et c'est une agréable surprise, la totalité de nos élèves (ou presque) répondent présent contrairement à de nombreuses autres activités culturelles ou sportives qui connaissent de grosses défections. Cela, nous le devons sans doute, à l'excellence des cours qui sont dispensés et à la bonne ambiance qui règne dans notre atelier. Bravo et merci à nos animatrices : Annie, Corinne et Marilyne.

Le programme habituel : cours, stages, exposition, participation à la foire à la poterie etc. devrait être assuré, sauf si...

Donc, sauf contre-indication sanitaire les cours hebdomadaires ont repris et s'établissent ainsi :

- Sept cours adultes échelonnés les lundis et mardis
- Deux cours enfants les mercredis après-midi.

Il reste des places disponibles notamment chez les enfants

## Les stages :

- Tour, il a eu lieu les 3, 4 et 10 octobre 2021
- Raku et jarres à la corde, en novembre 2021
- **NOUVEAUTÉ** : stage de transfert d'image et de photo qui devait initialement se dérouler en 2020 est reporté en 2022
- Stages pour enfants à chaque vacances scolaires.

Les conditions d'accueil sont soumises au pass sanitaire et, bien



sûr les gestes barrière sont toujours d'actualité.

Vous êtes intéressés par notre art ? Alors, pour nous joindre :

Les adultes :

Annie : 06 12 41 51 53

Corinne : 06 75 63 57 06

Les enfants :

Marilyne : 07 77 28 67 41

Enfin, le blog de l'atelier est à partager sans modération :

<http://ceramiqueterredargile.blogspot.com/>





## Le club de notre commune ABH Football Club poursuit son développement !

Avec 280 licenciés le club d'ABH essaye de mettre en place beaucoup de projets pour permettre un rayonnement sur nos trois communes (Saint-Bonnet les Oules, Saint-Héand et Aveizieux).

Avec un début de saison 2020/2021 rapidement stoppé, le club a eu le droit à une saison blanche comme toutes les autres compétitions sportives amateurs.

Nos petits et grands footballeurs ont hâte de reprendre la compétition pour cette nouvelle saison.

### Pour revenir sur la saison passée

Malgré une saison compliquée, le club a mis en place un beau projet avec une équipe de « Walking Football » Le Foot en marchant. Une initiative remerciée par les instants de football (soutien de la FFF et du District de la Loire), nous avons également eu une mise en lumière par la chaîne locale TL7. Nous remercions Daniel Quatorze pour son implication dans ce projet.

En début de saison grâce à l'implication des membres et bénévoles d'ABH Football nous avons pu organiser trois tournois (Tournoi U15, U18 et Séniors/Loisirs).



Équipe « Foot en marchant »



Équipe événementielle

Les tournois ont permis de récolter des fonds pour nos futurs événements. L'Hiver dernier la commission événementielle dirigée par Antonio Bravo a proposé aux habitants une vente d'Andouillettes à emporter. Un bel engouement avec 260 parts vendues sur la commune de Saint-Héand.

Malgré cette saison tronquée, nous pouvons être fiers d'avoir pu organiser ses événements.

Nous avons également travaillé avec les établissements scolaires des trois villages (Aveizieux St-Bonnet et St-Héand) afin de proposer des initiations à notre sport le football.

### Saison 2021/2022 :

Pour cette nouvelle saison

Une première bonne nouvelle avec l'obtention du BMF (Brevet Moniteur de Football) pour Corentin Thevenon qui d'ailleurs devient salarié du club.

Sportivement le premier objectif est de conserver un maximum



Corentin Thevenon

de licenciés. Nous allons créer une seconde équipe sénior qui évoluera en D5 (soit une équipe séniors en D4 et une en D5) et une seconde équipe U18 qui évoluera en D3/D4 (Nous aurons donc une équipe en U18 D2 et une équipe en U18 D3/D4).

Il n'est pas trop tard pour rejoindre notre équipe « Walking Football » Le Foot en marchant. Entraînement les vendredis à 18 h au Stade Étienne Pioteyry à St-Bonnet-les-Oules. Pour les curieux n'hésitez pas à venir faire une séance d'essai ABH Foot va également commencer à structurer et développer la partie Communication/Marketing et sponsors. Dans les derniers projets, nous avons l'intention de créer rapidement une équipe féminine sur les petites catégories.

Retrouvez l'actualité du club sur Facebook et Instagram @abhfoot et sur notre site web : [www.abh-foot.com](http://www.abh-foot.com). Pour tout renseignement :  
Martine Ogeard : 06 84 67 64 26  
André Daurat : 06 24 40 97 62

**DÉCOUVREZ LA FRANCE  
AUTREMENT !..**

**PEINTURE INDUSTRIELLE  
APPLICATION POUDDRE  
EPOXY POLYESTER**

Z.A. Lapra  
42330 ST-BONNET-LES-OULES  
Tél. 04.77.54.15.87  
SARL Télécopie 04.77.54.03.20

**L'HAIR D'ÉLO**  
Elodie Michard  
*Coiffure hommes/femmes/enfants à domicile*  
SAINT BONNET LES OULES  
ET TOUTES COMMUNES PROCHES  
06-19-43-59-52

Du Lundi au Vendredi  
8h30/18h30 NON STOP

Fermé le lundi

138 Route de Lapra  
42330 St Bonnet les Oules  
04.77.54.04.16

Cuisine Traditionnelle, grenouilles

**PAYSAGISTE**

Maxime : 06 62 37 94 09 - Cédric : 06 11 76 57 84  
04 77 54 17 93  
[www.jardinsforeziens.com](http://www.jardinsforeziens.com)

Création et entretien d'espaces verts  
escalier et muret en pierres  
terrasse- pavages

*Nous remercions les artisans et commerçants qui ont bien voulu participer à la publication de la Gazette.  
Toute personne intéressée par un encart publicitaire peut s'adresser en Mairie : 04 77 54 05 82*

## Le 35<sup>e</sup> marché des potiers créateurs

Le week-end des 16 et 17 octobre, l'allée des tilleuls a enfin pu s'animer après 2 annulations du marché pour cause sanitaire.



Une partie de l'équipe organisatrice

**Un petit marché de reprise avec 21 exposants :** Après l'annulation du printemps, l'association a décidé d'accueillir uniquement les potiers qui étaient inscrits en mai et disponibles en octobre. Nous ne savions pas si le public, habitué à une autre date, allait répondre présent. Par chance, la météo très favorable a contribué à la réussite de cette édition. Les expo-

sants ont apprécié l'accueil des St-Bonnetaires, les visiteurs sont venus nombreux et ont effectué des achats. Grâce à la variété des stands chacun a pu trouver des œuvres à son goût. Les artistes ont été, dans l'ensemble, satisfaits de leur chiffre d'affaires du week-end. C'est important pour que le marché de St-Bonnet garde sa réputation.



gagnant 2021

**L'animation pour les enfants** organisée par les trois animatrices de l'atelier de poterie de St-Bonnet a connu un franc succès comme chaque année. Les enfants ont pu faire de l'émaillage le samedi et du modelage le dimanche. La cuisson en plein air attire toujours les visiteurs.

**L'atelier de poterie** a également présenté dans la salle à côté de la Mairie les œuvres de ses élèves sur le thème des souvenirs d'enfance à travers les jouets. Bravo aux artistes de l'atelier pour leur maîtrise de la terre, leur imagination et leur humour. Un vrai bonheur que de retrouver les jeux de notre enfance...

**L'expo concours des professionnels :** chaque exposant présente une de ses œuvres et les visiteurs votent pour leur pièce préférée. Cette année Ch. Loubersanes, une potière de la région toulousaine a gagné le 1er prix. Son chat en cage nargué par les oiseaux a été plébiscité par le public. À la suite du tirage au sort, un visiteur de St-Priest-en-Jarez a remporté cette œuvre.

**Pas de buvette :** les habitués ont été déçus, pas de buvette dans le pré cette année ! Demander le pass sanitaire était trop contraignant pour les organisateurs. Cette situation a fait le bonheur des commerces locaux.

**Merci** à tous les bénévoles, aux hébergeurs, à la Mairie de St-Bon-



net, à celle de St-Galmier qui a prêté et installé les chapiteaux, aux élus, aux employés communaux, aux sponsors publics et privés, qui ont permis, une nouvelle fois, que cette manifestation soit une réussite.

### Rendez-vous l'an prochain les 21 et 22 mai pour une nouvelle édition.

Le marché n'aura pas lieu pour la fête des mères mais le week-end précédent car la fête des mères correspond à la semaine de l'ascension. De nombreux St-Bonnetaires et visiteurs en profitent pour partir en vacances, nous en avons fait l'expérience il y a quelques années.



Nous comptons sur vous. Si vous acceptez de nous aider quelques heures, d'héberger un exposant, de sponsoriser la manifestation ou de rejoindre l'équipe organisatrice, nous en serons ravis. Vous pouvez nous contacter par l'intermédiaire du site : <https://www.foirealapoterie.fr> ou en téléphonant à la mairie.



## Tennis Club de Saint Bonnet les Oules

*Une belle inauguration pour un club en mouvement et en projets*

L'inauguration du nouveau terrain de padel a pu se faire au mois de septembre entre deux confinements, avec beaucoup de plaisir, aussi bien pour les officiels que pour les amoureux de la balle.

De grands moments partagés avec la démonstration de padel faite par nos députés, conseillers départementaux, sénatrice et maire.



Des progrès à faire mais beaucoup d'envie... !

Un temps d'émotion lors de nos remerciements à la longue carrière de trésorière de Claude Berger, figure emblématique du tennis club.

C'est aussi une passation de pouvoir : Laureline Gros présidente depuis 10 ans laisse les rênes du club en pleine forme à Frank Cazorla.

Une équipe de passionnés !

### **Le tennis club en quelques chiffres :**

170 adhérents, une progression de 100 %

48 élèves en école de tennis

20 adultes s'entraînent toutes les semaines

50 joueurs de padel réguliers

### **Le padel sport ludique et accessible**

Le succès du padel en France ne cesse de progresser. À Saint Bon-

net les Oules c'est une réalité de chaque jour.

Des initiations, un tournoi interne permet à chacun de découvrir et d'apprécier cette pratique.

Merci à notre animateur Sophea Chrom ? Passionné de padel pour son investissement.

### **Initiation en milieu scolaire :**

Une belle découverte du tennis pour les maternels de l'école du village avec 8 séances dirigées par Franck. Encadrées par les enseignantes et l'accompagnement apprécié des parents d'élèves.

### **Une école de tennis au top**

Plusieurs groupes répartis sur la semaine coachés par des éducateurs investis :

Laureline et Mickaël Chevalier, Murielle Bonnet, Frank Cazorla et l'arrivée de la relève avec Simon Cazorla et Lilou Laffond en intervention ponctuelle. Ainsi



que notre référent goûter Gaël Laboure et sa bonne humeur !

## Le retour des cours adultes

Pas de jaloux, un groupe hommes le lundi et dames le mardi.

Du loisir, des progrès et de la convivialité font le succès grandissant de ces initiations.

## La compétition en berne

La pandémie a freiné nos compétitions mais nous avons espoir qu'elles reprennent bientôt.

## De beaux projets

**Le premier tournoi homologué :** organisé par le club devrait accueillir tous les joueurs de la Loire.

**Le pickel ball :** sport à raquette d'origine canadienne, amusant se jouant sur un terrain de badminton avec un filet de tennis, va se développer au club.

Saint Bonnet les Oules est le premier club de la Loire à le proposer en extérieur.

## Un temps triste

Nous avons perdu un de nos présidents, J.-P. Verron, une personne charismatique de la vie du

club. Merci J.-P. pour ta bonne humeur et les souvenirs laissés au club.

## En conclusion

Le tennis club de St-Bonnet-les-Oules continu sa belle progression, ouvert à tous dans une ambiance conviviale.

Un club tourné vers l'avenir avec des infrastructures neuves. Un investissement municipal qui ravit tous les amateurs de raquettes.

### École de tennis / cours adultes / initiation padel

Les inscriptions pour la saison 2021/2022 sont encore ouvertes. Vous trouverez toutes les informations nécessaires à l'affichage du Club-House.

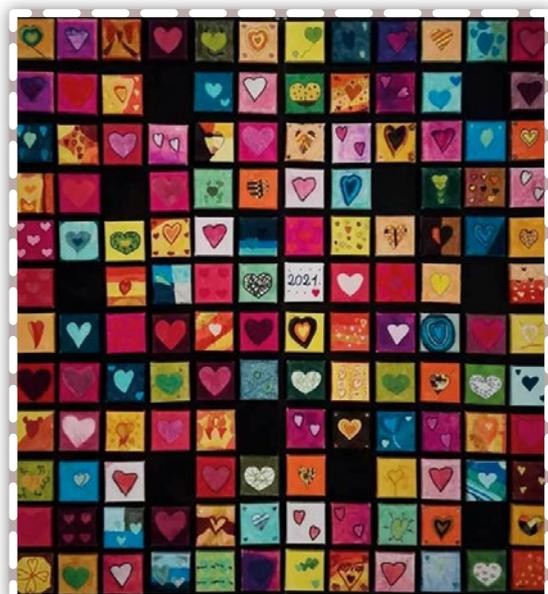
Pour une nouvelle adhésion vous pouvez contacter M. Teyssier :

06 63 73 00 70

Pour les cours adultes vous pouvez contacter M. Cazorla : 07 60 28 91 77

Pour les cours enfants vous pouvez contacter Mme Gros : 06 52 12 73 00

# L'école les 4 Vents



Comme parents, nous savons qu'il est important que nos enfants puissent s'épanouir, être accompagnés pour évoluer dans le monde de demain. C'est pourquoi notre projet d'école viendra, cette année, prolonger ce qui a été fait l'an dernier.

La création du « conseil des élèves » pour les plus grands et la pratique de la pédagogie coopérative pour les plus petits a fait naître de nouveaux besoins. Le « devenir citoyen » est un fondamental que nous allons développer tout au long de l'année. Différentes activités éducatives

menées avec la ligue de l'enseignement, l'Unicef feront vivre ce projet qui, partagé par tous, aura pour but de fédérer l'ensemble des acteurs de notre communauté ; de développer chez nos jeunes une attitude responsable et citoyenne porteuse de sens.

## Une année à oublier pour les anciens combattants

Les membres de la section des ACPG CATM de Saint-Bonnet ont subi comme tous les effets du confinement. Les restrictions que l'on avait crues passagères, ont perduré. Nous avons donc été contraints de limiter très fortement les contacts, et d'organiser des cérémonies quasi confiden-

tielles. Grâce à la municipalité, nous avons tout de même célébré en tout petit comité, avec notre porte-drapeau, Robert Moulin, le Onze novembre 2020 et le Huit mai 2021.

L'assemblée générale a pris la forme d'une permanence le 17 mars, au cours de laquelle

chaque adhérent est venu déposer le bulletin de vote qui lui avait été adressé précédemment par courrier, avec le rapport d'activités du président et le compte d'exploitation 2020. Une feuille d'émargement était mise à leur disposition. Presque tous les adhérents sont venus à tour de rôle ce jour-là, ou ont adressé leur vote par courrier.

Les aléas de la situation sanitaire ont freiné nos envies de retrouvailles au printemps, aussi avons-nous parié sur une détente à la fin de l'été, ce qui s'est traduit par une après-midi festive, le mardi 24 août, sur le terrain de l'Amicale Boules de Saint-Bonnet. Pour l'occasion, nous avons convié quelques amis de Saint-André le Puy et de Marce nod à se joindre à nous. Après les concours de pétanque et de belote, tous les participants ont partagé un solide casse-croûte, largement pourvu par les charcuteries élaborées par notre ami Michel Chauve, autour des tables dressées et décorées par Marie-Thérèse Raynaud. Tous ont paru particulièrement heureux de pouvoir à nouveau se retrouver, après cette trop longue période de disette.

Cette rencontre a été honorée de la participation du président départemental des ACPG CATM, Prosper Chiappini, en compagnie de son épouse. Et pour ajouter à son succès, Monsieur le Maire est venu partager notre casse-croûte, en compagnie de sa première adjointe, Cassandra Janvier, et de



Rencontre CATM



Cérémonie du 8 mai 2020

la conseillère déléguée aux associations, Blandine Villemagne.

Pour terminer ce bref rappel de l'année, je veux revenir sur le deuil qui a frappé notre ancien président, Loulou Jamien, dont l'épouse, Alice, a disparu récemment. Comme tous les anciens le savent, Alice et Loulou nous ont accueillis pendant de nombreuses années, pour de joyeuses agapes dans leur garage, à Bènière. Alice savait « mettre la main à la pâte », pour recevoir dans les meilleures conditions, et toujours avec calme, gentillesse et efficacité. Nous ne l'oublierons pas.

Autre disparition que nous déplorons, celle de l'ancien secrétaire de notre section, Pierrot Jullien. Pierrot était l'homme qui supervisait l'organisation des concours, qu'il s'agisse de pétanque ou de belote, lors de nos rencontres amicales. Il était l'une des chevilles ouvrières du grand concours de belote que nous organisons autrefois en tout début d'année à la salle Sylvestre. Toujours présent avec Monique, c'est un compagnon des premiers jours qui s'en va : Il va nous manquer.

Nous déplorons aussi la disparition d'un autre de nos fidèles, Jean-Baptiste Péresse, qui s'était retiré dans sa maison de La Chartonnière, après une longue vie de labeur dans sa boucherie stéphanoise bien connue des amateurs. Sa bonhomie et sa discrétion nous feront défaut.

Il est encore difficile de faire des projets pour l'année qui vient. Mais nous aspirons tous à la reprise de nos cérémonies patriotiques, en collaboration, comme précédemment, avec l'école et la huitième note, dont nous avons toujours apprécié l'assiduité.

Préparé par  
François DIMIER



Alice Jamien



Pierrot Jullien



## Le Groupement des 4 Cantons

Il est une boutique extraordinaire dénommée « Le Costumier des 4 Cantons ». Une véritable caverne d'Ali Baba regroupant des trésors méconnus dont certains sont inestimables.

Implantée à Saint-Symphorien-sur-Coise, cette boutique abrite les costumes créés à l'occasion des nombreux défilés à thème des Comices tout au long des soixante années d'existence de l'Association « Groupement des 4 Cantons ». Du costume historique au déguisement en personnage de dessin animé, chacun peut y trouver son bonheur, pour une fête de famille, pour une pièce de théâtre, pour des fêtes des classes, pour des animations scolaires, pour des manifestations associatives... Par manque de bénévoles, le Costumier est actuellement en ouverture limitée. Effectivement, si vous voulez louer un costume, nous vous recevons uniquement sur rendez-vous, à prendre auprès de Marie-Christine Seon au 06 86 76 94 58.

Nous recherchons des bénévoles ! C'est urgent ! Pour accueillir les clients, les guider dans leurs recherches, mais aussi réceptionner les costumes et déguisements en retour et les ranger à leur place. Il y aura aussi parfois du raccommodage, du repassage. Si vous disposez d'un peu de temps, si vous aimez le contact avec les gens, vous avez votre place dans l'équipe des Costumières.



### Coordonnées de l'association

Pour en savoir davantage ou pour visiter le Costumier, contacter sans tarder :

Ginette Decultieux,  
présidente du Groupement  
06 83 40 49 98.

## LE COSTUMIER DES 4 CANTONS

A Saint-Symphorien-sur-Coise

### Recherche des bénévoles.



Quelques heures par semaine.



Accueillir la clientèle, la conseiller,  
Ranger les costumes et déguisements à leur retour,  
Coudre, raccommoder et repasser.

**Plus de renseignements :**  
**Ginette DECULTIEUX au 06 83 40 49 98.**



Pour la location, nous vous recevons  
uniquement sur rendez-vous auprès de  
Marie-Christine SEON : 06 86 76 94 58.

Ne pas jeter sur la voie publique.

# Musée « la ferme forezienne »

Si le musée, en tant que tel, est toujours fermé, l'activité, bien que réduite, se poursuit. Après l'interruption de l'année dernière, nous avons organisé ce onze septembre notre journée batteuse. Ce jour-là, sur le site de la ferme dite « Pallandre » la convivialité animait, comme pour les éditions précédentes les « mâchurés » et les paysans des alentours ainsi que nos amis de passage. Le repas, point d'orgue de cette journée était bien celui de la batteuse d'antan.

Reconnaissons-le, c'est bien un sentiment de nostalgie qui est à l'origine de cette initiative. Les participants sont ceux-là mêmes qui ont vécu ces grands moments de l'agriculture qui ont perduré jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Mais reconnaissons aussi que ce mouvement est général dans toutes les contrées rurales de France. La journée de labeur collective et de solidarité imposée par le rude travail de l'époque, s'est transformée

peu à peu en tradition. Mais une tradition respectée uniquement par les témoins. C'est regrettable. Après leur départ, qu'en restera-t-il ? Dans les fêtes appelées pompeusement « fête à la batteuse », combien sont-ils à s'intéresser aux démonstrations ? Les buvettes font plus recette.

Au musée, nous pensons que ces journées qui réunissaient alors des paysans de plusieurs fermes représentaient pour eux un temps fort et unique. Certes pour un travail collectif imposé mais surtout empreint de solidarité et non dénué de convivialité et d'échange. C'était véritablement un fait de société paysanne qui mérite grandement sa place dans les livres de la (petite ?) histoire.

C'est pourquoi, nous envisageons dès l'année prochaine de rendre cette journée pédagogique, ouverte à tous. Le but, faire découvrir cette tradition et transmettre le savoir-faire aux géné-

rations futures. « Comprendre, apprendre et faire » pour donner l'envie de perpétuer. Tel sera, nous l'espérons, l'objet de notre journée batteuse 2022.

Avant de battre, il faut d'abord moissonner. Aussi, pour être complètement équipé, le musée vient d'acquérir une lieuse de marque « Puzenat » des années 50. Elle bénéficie actuellement des soins de notre mécano Gérard. Pour la remettre sur pieds... ou plutôt sur pneus.

Sur un autre sujet, les adhérents se remettent à la tâche pour mettre en caisse les collections en vue de les transférer sur un autre site mis à notre disposition par la mairie. Nous l'en remercions. En effet, le bâtiment actuel menace ruine, il est temps de mettre à l'abri les innombrables objets et outils patiemment collectés par tous les bénévoles successifs depuis la création de notre musée. Hommage à eux.

## RAMPE

Je vous fais partager une animation musique de 3 séances en demi-groupe (environ 8 enfants) qui a bien plu aux petits et aux grands car elles ont eu lieu en extérieur (bois barrou/Roseraie à Saint Galmier), ce qui a permis un moment de détente champêtre.

Une newsletter paraîtra mi juillet pour vous montrer les autres animations proposées à toutes les assistantes maternelles du secteur du ram Bout'Chou (Chambœuf, saint Bonnet Les Oules et Saint Galmier).

Pour rappel le relais est un espace d'information sur les modes de gardes individuels pour les

parents et les professionnels de la petite enfance. L'animatrice vous accompagne dans vos démarches. Par ailleurs le relais organise des animations ouvertes aux enfants de moins de 7 ans accompagnés de leur assistante maternelle ou garde à domicile.

L'animatrice accompagne également les professionnels dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences (formation, groupe de parole...).

À ce jour la commune de Saint Bonnet les Oules compte 6 assistantes maternelles en activité.

Un grand merci pour leur présence et leur professionnalisme durant cette année particulière.

L'animatrice du relais Bout'Chou

Aurélie Mathevon

04-77-54-19-73

rampe@mairie-saint-galmier.fr



## MANIFESTATIONS BONNETAIRES



Membres de l'association Manifestations Bonnetaires



Marché de Noël

Créée en 2015, l'association **Manifestations bonnetaires** est actuellement composée d'une dizaine de membres. Elle organise, dans la joie et la bonne humeur, divers événements tout au long de l'année dans le but de dynamiser la vie du village (marchés, don du sang, chasse aux œufs de Pâques...).

Vous aimeriez vous investir dans notre association, nous vous proposons d'intégrer notre équipe conviviale. Contactez-nous par

mail ou Facebook, vous serez les bienvenu(e)s.

### Nos événements :

En raison de la crise sanitaire de 2020-2021, les activités de notre association comme pour la plupart des associations ont été réduites. Souhaitons que l'avenir soit meilleur.

Le Salon **créateurs et gourmandises** a changé de format en 2021, en devenant nocturne et extérieur. Il s'est tenu le vendredi

11 juin de 16 heures à 22 heures au bourg. Les visiteurs ont pu découvrir 12 créateurs et 13 producteurs qui ont exposé et vendu leur production. Des tables étaient installées pour permettre aux plus gourmand(e)s de déguster une glace, des pâtes de fruits ou de boire une bière ou du vin avec modération.

■ Le **Marché de Noël** se tiendra le vendredi 3 décembre de 16 h à 22 h à l'Espace Sylvestre. Fort de son succès, le marché de Noël gourmand vous proposera de nombreux



Salon créateurs et gourmandises

exposants pour compléter votre liste de cadeaux, toujours dans un esprit "afterwork". Des animations pour les enfants (concours de dessins, promenade en calèche...) et, pour les plus grands, une buvette et un bar à huîtres vous seront proposés sous réserve de la réglementation sanitaire.

■ La **Chasse aux œufs** se déroule chaque année le lundi de Pâques dans le parc du château de Saint Bonnet les Oules. La chasse est ouverte à tous les enfants jusqu'à 9 ans sur inscription. En échange de leurs collectes, les enfants se verront remettre une friandise.

### Les événements supportés par notre association :

■ Le **don du sang** a lieu deux fois par an à l'Espace Sylvestre.

## ARSLA

Le village de st bonnet les Oules a vu se dérouler du 4 septembre au 12 septembre 2021 notre Marche solidaire, pour accompagner la vie, vaincre la Maladie de Charcot, au profit de l'ARSLA.



Une nouvelle formule a été mise en place cette année en raison des mesures sanitaires ; elle a permis à tous, individuellement ou en groupe, de faire sa rentrée sur nos sentiers, avec beaucoup de satisfaction pour le balisage et l'organisation... le beau temps... et le site toujours très apprécié.

Ces journées ont permis de belles rencontres, échanges, démon-

stration de matériel de communication à commande oculaire. Les dons récoltés pour l'ARSLA iront à la Recherche et à l'achat de matériel.

L'équipe de la coordination ARSLA de la Loire adresse des MERCI à

tous les participants marcheurs et donateurs, à la Mairie et son secrétariat, ainsi qu'à la Boulangerie. Elle vous donne rendez-vous l'année prochaine : début septembre 2022

Sur nos circuits nous avons rencontré :



Une famille à cheval et à poneys

■ À l'occasion des **journées du patrimoine**, les membres de notre association viennent renforcer l'équipe des **Amis du châ-**

**teau de saint bonnet** pour encadrer les visites.

■ Notre association intervient également pour le **Forum des associations** en tant qu'association centralisatrice de l'évènement.

■ Notre association peut également apporter son soutien à l'organisation du **Repas des classes**. Si vous êtes concerné(e) et que vous vouliez participer à son organisation, contactez-nous.

L'Association **Manifestations bonnetaires** est à votre écoute pour l'organisation d'autres événements sur la commune de Saint Bonnet les Oules et peut servir de support associatif et logistique.

### Coordonnées de l'association

Mail : [manifestations.bonnetaires@gmail.com](mailto:manifestations.bonnetaires@gmail.com)  
Facebook : Manifestations Bonnetaires



Un groupe de marcheuses

## Saint Bonnet en Marches



Club de marche comptant une centaine d'adhérents de tous âges et de tous niveaux, ambiance et bonne humeur règnent au sein du club. Des marches organisées ont lieu les lundis et mardis après-midi. Une fois par mois, une marche à la journée, avec repas de midi pris dans une auberge est au

programme, ainsi qu'une marche plate sans difficulté.

■ Tous les adhérents, reçoivent par mail, le calendrier des marches pour le mois

■ Reprise prévue en Septembre 2021 (si la pandémie le permet)

### Coordonnées de l'association

Saint-Bonnet en Marches

Siège Social :  
Mairie de St-Bonnet-les-Oules

Présidence :  
330, route de Lapra  
St-Bonnet-les-Oules



**L'Auberge du Château**

*Restaurant*  
202 Allée du bourg  
**Saint-Bonnet-les-Oules**

**04 77 93 40 93**

JEUNE Antoine  
Horticulture

 **EARL Du Bois Carre**

1891 Route de St Galmier  
42330 St Bonnet Les Oules  
06-22-70-74-05

 **35 rue de St Etienne  
SAINT-HEAND 42570**



**06 61 72 18 60**

[www.3gimmobilier.com/davidmorel](http://www.3gimmobilier.com/davidmorel)



 **SÉRÉNITÉ  
PROTECTION  
SERVICES**

VOTRE SÉCURITÉ. NOTRE PRIORITÉ

**Serge VILLATIER**  
Responsable commercial  
06 07 42 18 68

Tél. : 04 77 02 03 80  
Fax. : 04 77 02 03 90  
Email : sv@sps42.fr  
Bureaux & Showroom  
15 bis, Av. de St-Etienne  
42160 Andrézieux-Bouthéon

 [www.sps42.fr](http://www.sps42.fr)

 **104, Clos de la Chartonnière  
42330 Saint-Bonnet les Oules**

Fixe : **04 77 95 88 32**  
Mobile : **06 78 79 99 14**

Mail : [contact@horizon-jardin.fr](mailto:contact@horizon-jardin.fr)

 **HORIZON JARDIN**

Entretien et création de Piscines & SPAS | Entretien et création de Parcs & Jardins

TAILLE | ÉLAGAGE | ABATTAGE | ROUILLE | PAVÉ | AUTOBLOQUANT | DALLAGE | TERRASSE  
CLÔTURE | MAÇONNERIE DÉCORATIVE | ARROSAGE INTÉGRÉ | ENTRETIEN ANNUEL  
CESU acceptés pour travaux d'entretien en espaces verts

**Grafatom**

Communication imprimée et web

Flyers, affiches, catalogues, plaquettes commerciales, cartes de visite...  
► Mise à jour site existant, boutique e-commerce, site vitrine...

7, rue Martin Bernard - **Sury le Comtal**  
[franck@grafatom.fr](mailto:franck@grafatom.fr)

**04 77 34 58 25**

*Nous remercions les artisans et commerçants qui ont bien voulu participer à la publication de la Gazette.  
Toute personne intéressée par un encart publicitaire peut s'adresser en Mairie : 04 77 54 05 82*

